



## Enfance et famille

Municipalité et service  
de garde, un plus pour  
les communautés

## Vivre ensemble

Lauréats des prix  
Espace MUNI 2021 :  
une dose  
d'inspiration

Dossier

HABITATION  
PERSONNES  
ÂÎNÉES



**VOTRE UNION  
EST SUR FACEBOOK!**

**ABONNEZ-VOUS  
DÈS MAINTENANT!**

[facebook.com/uniondesmunicipalitesduqc](https://facebook.com/uniondesmunicipalitesduqc)



La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

Le magazine *Vivacité* s'adresse aux actrices et aux acteurs municipaux cherchant des solutions, de l'accompagnement, des outils et de l'inspiration pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens dans la perspective du développement des communautés. Son lectorat inclut également un public plus large intéressé par la santé globale.

Publié deux fois par an, à l'automne et au printemps, *Vivacité* aborde des enjeux sociaux et humains et propose des solutions incarnées en réponse aux défis vécus dans les milieux municipaux urbains, semi-urbains et ruraux.

Tirage : 2 000 exemplaires.

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

### Direction générale

Isabelle Lizée

### Coordination de la rédaction et de la production

Josée Massicotte et Andréa Ouellette-Lapointe

### Conception graphique et production

Uzin3 | Communicateurs graphiques

### Révision linguistique et correction d'épreuves

Hélène Morin

### Impression

Imprimerie Maska inc.

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

3<sup>e</sup> trimestre 2021

ISSN 2563-6766 (imprimé)

ISSN 2563-6774 (en ligne)

### Convention de la Poste-Publications

Numéro 40886508

### Politique publicitaire

Espace MUNI se réserve le droit de refuser une demande d'achat d'espaces publicitaires. La publication d'annonces publicitaires ne signifie aucunement que l'organisation se porte garante des produits ou des services annoncés.



### Espace MUNI

6200, boul. Taschereau, bureau 401

Brossard (Québec) J4W 3J8

450 466-9777

info@espacemuni.org

espacemuni.org

Notre périodique est imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé à 100 %.



## Sommaire

### Mot de la présidence

- 4 Espace MUNI, un allié pour les conseils municipaux

### Mot de la direction

- 5 Inspirer, outiller et accompagner

### Dossier Habitation personnes âgées

- 6 La démarche *Bâtiment durable pour aînés* : vieillir actif au cœur de sa communauté!
- 9 Revoir l'aménagement physique – Une réponse aux besoins des personnes atteintes d'Alzheimer ou de maladies apparentées
- 12 Portrait des résidences pour personnes âgées en Suède
- 15 Accompagner les municipalités pour répondre aux besoins de la population en logement au fil des générations

### Enfance et famille

- 18 Municipalité et service de garde, un plus pour les communautés
- 20 Ça prend tout un village pour protéger un enfant

### Politiques municipales

- 24 Politiques regroupées : exploration et accompagnement

### Vivre ensemble

- 26 4 étapes simples pour implanter Voisins solidaires
- 28 Lauréats des prix Espace MUNI 2021 : une dose d'inspiration

### Développement des communautés

- 31 Dynamiser les communautés autour d'une place publique

### Accès inclusif

- 33 L'application Web métaPRISME
- 35 « Virage inclusif », un partenariat mobilisateur

### Santé globale

- 36 L'évaluation d'impact sur la santé – Un outil d'aide à la décision pour des municipalités en meilleure santé

### Viellissement actif

- 38 Municipalités et partenaires communautaires – Pratiques de collaboration pendant le confinement strict dû à la COVID-19

### Billet de l'équipe d'accompagnement

- 42 L'accompagnement, un monde relationnel



## Mot de la présidence

# Espace MUNI, un allié pour les conseils municipaux

**Doreen Assaad**, mairesse de Brossard et présidente d'Espace MUNI 

Cela fait pratiquement trois ans déjà que je suis présidente de ce qui était alors Carrefour action municipale et famille, devenu aujourd'hui Espace MUNI. Je suis très fière d'avoir réussi la fusion entre le CAMF et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé. Je tiens à remercier toute l'équipe de cette nouvelle et grande organisation qu'est Espace MUNI pour ce travail colossal, exécuté de main de maître.

À chaque élection municipale au Québec, approximativement la moitié de toutes les personnes élues voient leur mandat reconduit. Cette belle continuité, garante d'une certaine stabilité à ne pas sous-estimer, est stimulée par l'arrivée de sang neuf et de nouvelles idées afin que rien ne stagne jamais dans nos communautés. Je pense qu'il s'agit vraiment d'une chance que les choses se produisent ainsi naturellement.

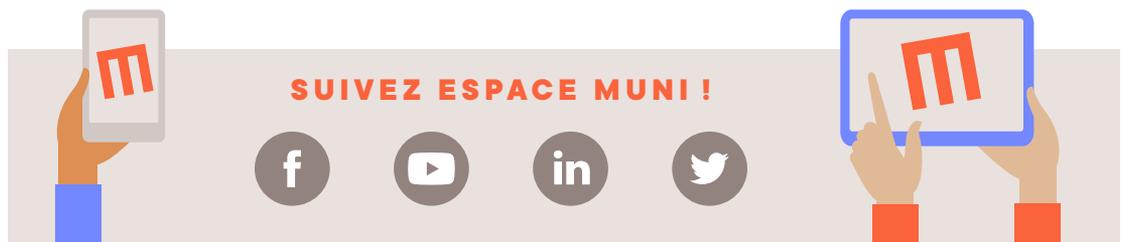
Les derniers mois n'ont pas été faciles et ceux à venir seront marqués par la nécessité de prioriser une relance économique pour toutes et tous, dans les 17 régions du Québec. De ce fait, je pense sincèrement que les élues et les élus qui quitteront la vie municipale peuvent avoir le sentiment du devoir accompli, car nous sommes passés au travers d'une crise sans précédent. Je pense aussi que les personnes nouvellement élues envisageront nécessairement de relever de grands défis, car ils seront de taille, mais ô combien stimulants et motivants.

Le palier municipal se trouve au cœur de la vie des individus de tous les âges sur tout le territoire. Depuis des décennies, les personnes élues pensent et mettent en œuvre le développement social de leur communauté avec leur connaissance approfondie du terrain. Comme gouvernement de proximité, il est normal et souhaitable que nous ayons à jouer un rôle de plus en plus grand dans la vie des gens puisque nous savons sur quelles priorités agir et comment le faire avec précision. À ce titre, la pandémie nous a simplement permis d'en faire la démonstration. Des politiques et des programmes comme la Politique familiale municipale (PFM), Municipalité amie des aînés (MADA), Municipalité amie des enfants (MAE), Voisins solidaires et la Fête des voisins prennent actuellement tout leur sens pour le développement de nos communautés tissées serrées!

Comme mairesse, je sais cependant qu'un petit coup de pouce fait parfois toute une différence. Et c'est le rôle d'Espace MUNI que d'accompagner les municipalités qui le souhaitent dans la réalisation de leur mission de développement social de leur communauté. Les outils d'aide à la prise de décision et les différentes initiatives mises de l'avant avec un grand nombre de partenaires (santé, habitation, développement du territoire, écosystème des familles, milieu communautaire, etc.) ne sont qu'un bref éventail de ce que l'organisme leur offre.

« **COMME GOUVERNEMENT DE PROXIMITÉ, IL EST NORMAL ET SOUHAITABLE QUE NOUS AYONS À JOUER UN RÔLE DE PLUS EN PLUS GRAND DANS LA VIE DES GENS PUISQUE NOUS SAVONS SUR QUELLES PRIORITÉS AGIR ET COMMENT LE FAIRE AVEC PRÉCISION. À CE TITRE, LA PANDÉMIE NOUS A SIMPLEMENT PERMIS D'EN FAIRE LA DÉMONSTRATION. »**

Les municipalités ont les moyens de faire beaucoup et de faire grand. Je suis sûre qu'elles continueront, au-delà des prochaines élections, de prendre de plus en plus de place dans le développement social de leur communauté. Et ce sera pour le mieux pour toutes les Québécoises et tous les Québécois. ■





## Mot de la direction

# Inspirer, outiller et accompagner

Isabelle Lizée, directrice générale 

Depuis l'annonce de la création d'Espace MUNI, né de la fusion entre Carrefour action municipale et famille et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé il y a maintenant un an, beaucoup de projets ont vu le jour ou sont en développement. Un grand chantier retient actuellement mon attention : notre planification stratégique qui s'oriente maintenant vers un modèle de changement accompagné d'un plan d'action intégré pour l'ensemble de ses programmes et services. Ensemble, ils permettent d'illustrer le chemin à parcourir pour atteindre notre mission et notre vision. Au cœur du modèle d'Espace MUNI, trois stratégies principales ont été identifiées : inspirer, outiller et accompagner nos publics cibles, soit les actrices et acteurs municipaux et nos divers alliés et alliées. Ce modèle de changement a été brièvement présenté lors de notre assemblée générale annuelle de juin dernier. Il s'incarne dans ce moment important de la vie municipale que sont les élections.

## Élections municipales 2021, une inspiration

Les municipalités locales et régionales sont désormais invitées à se mobiliser autour d'enjeux sociaux qui influent sur la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et des citoyens, plus spécifiquement des personnes âgées, des familles, des jeunes et des personnes les plus vulnérables. La campagne électorale sera, une fois de plus, une occasion pour les candidates et les candidats d'échanger sur ces sujets, mais aussi de proposer des voies de passage propres à chaque communauté.

Cette dernière année si particulière que nous venons de traverser a mis en lumière des situations pour lesquelles il y a urgence d'agir. Pensons à l'isolement des personnes, aux habitations de nos personnes âgées, aux services de proximité, à la relance sociale et économique... Tous des enjeux auxquels différentes réponses peuvent être proposées. Chez Espace MUNI, nous avons pu constater que les politiques sociales municipales se révèlent contributives et essentielles dans ce contexte, car elles sont conçues et adoptées par et pour les populations pour atteindre un vivre-ensemble signifiant!

## Des outils d'accompagnement

Un calendrier d'activités diverses, qui se dérouleront dès l'hiver et jusqu'à l'été 2022, est actuellement en développement. Comme suite à l'élection du 7 novembre prochain, les personnes élues pourront parfaire leurs connaissances sur le développement des communautés, la qualité de vie et la santé globale de leurs citoyennes et de leurs citoyens. L'équipe d'Espace MUNI ira à la rencontre des membres des conseils municipaux dans les différentes régions administratives pour échanger sur des solutions et des projets concrets qui inspirent et outillent les actrices et acteurs municipaux dans leur prise de décision. À l'intérieur de cette programmation, différentes séances virtuelles de formation et d'échange seront offertes, tant aux personnes élues expérimentées qu'aux nouvelles. Il sera également question des six programmes de notre organisation :

1. Famille
2. Vieillesse actif
3. Enfance, jeunesse et municipalité
4. Communautés en santé
5. Participation citoyenne
6. Accès inclusif

**ESPACE MUNI, LA RÉFÉRENCE DES MUNICIPALITÉS VIVANTES !** ■

 **S'ABONNER AU MAGAZINE**  
<https://www.espacemuni.org/magazine/>

 **COLLABORER À LA RÉDACTION DU MAGAZINE**  
<https://www.espacemuni.org/magazine/>



# HABITATION PERSONNES AÎNÉES

## La démarche *Bâtiment durable pour aînés* : vieillir actif au cœur de sa communauté!



**Dany Verreault**  
Coordonnateur de projet –  
*Bâtiment durable pour aînés*



**Marie-Chantal Croft**  
Architecte sénior principale, MOAQ,  
MIRAC – Responsable architecture,  
culture et collectivités

Plus que toute autre catégorie d'âge au Québec, celle des personnes âgées a certainement passé le plus de temps cloîtrée à l'intérieur dans les 18 derniers mois. Cette pandémie, avec tous ses effets négatifs, a souligné à grands traits les aspects à améliorer dans les milieux de vie destinés aux gens âgés.

La population du Québec vieillit et la proportion d'aînés dans la province poursuivra sa croissance accélérée au cours de la prochaine décennie. Plusieurs d'entre eux sont contraints de quitter leur milieu de vie pour recevoir des soins dans des résidences qui ne répondent pas toujours adéquatement à leurs besoins. De plus, la Santé publique fait face à des défis d'envergure pour prévenir de nouvelles crises sanitaires.

À l'échelle planétaire, les enjeux liés aux changements climatiques prennent de l'ampleur et menacent de rompre le fragile équilibre entre l'être humain et les écosystèmes. Le secteur du bâtiment est d'ailleurs l'un des secteurs d'activité ayant le plus grand impact sur l'environnement par sa forte consommation énergétique, sa production de déchets et ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

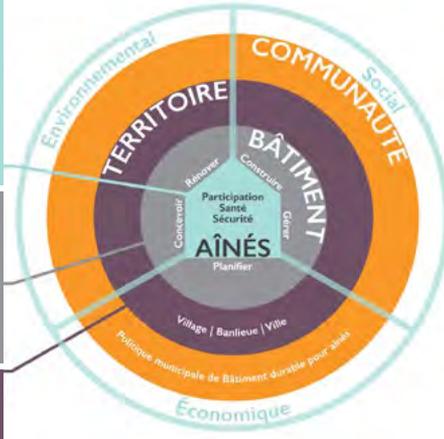
La démarche *Bâtiment durable pour aînés*, conçue par *Écobâtiment*, propose des outils pour planifier, concevoir, rénover, construire et gérer des bâtiments durables destinés à une clientèle aînée. Cette démarche s'adresse à tous les acteurs concernés par la création de bâtiments durables conçus pour ce segment de la population, en commençant par les Municipalités amies des aînés (MADA). Placées au cœur de la démarche, les personnes plus âgées doivent être impliquées dans l'ensemble des phases d'élaboration des projets leur étant destinés. Écobâtiment propose 20 mesures réparties en quatre échelles d'intervention pour créer des bâtiments sains, sécuritaires et accueillants en mesure de répondre aux besoins évolutifs des gens âgés. Les personnes aînées elles-mêmes constituent en effet la première échelle d'intervention de cette démarche, suivies par le bâtiment, le territoire et la communauté.

# DÉMARCHE BÂTIMENT DURABLE POUR ÂÎNÉS

VEILLIR ACTIF AU COEUR DE SA COMMUNAUTÉ



- 01 | Accès aux services
  - 02 | Sécurité et mesures sanitaires
  - 03 | Déplacements agiles
  - 04 | Lieux de socialisation
  - 05 | Confort thermique
  - 06 | Confort visuel
  - 07 | Confort acoustique
  - 08 | Qualité de l'environnement intérieur
  - 09 | Espace évolutif
  - 10 | Accessibilité universelle et visibilité
- 
- 11 | Matériaux durables
  - 12 | Efficacité énergétique
  - 13 | Gestion des matières résiduelles
  - 14 | Gestion de l'eau potable
  - 15 | Opération et entretien du bâtiment
  - 16 | Planification et saine gestion immobilière
  - 17 | Sensibilisation des occupants
- 
- 18 | Sélection et aménagement du site
  - 19 | Gestion des eaux pluviales
  - 20 | Cycle de vie du bâtiment



## Maintien à domicile

Ce n'est un secret pour personne, les gens âgés déménagent peu. La vaste majorité d'entre eux souhaite demeurer le plus longtemps possible dans leur domicile, tant que leur état de santé le permettra. Ce maintien à domicile passe inévitablement par un accès à des services de soins et d'accompagnement, par un accès adéquat au quartier et par l'adaptation du domicile.

Par contre, ce qui a été observé dans les dernières années, c'est la méconnaissance des possibilités et des mesures favorisant une meilleure adaptabilité du domicile. Écobâtiment développe actuellement des outils d'information et de mise en action sur ce plan.

Grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux, Écobâtiment réalise actuellement la phase 2 de son projet *Bâtiment durable pour aînés*. Un guide d'application, des fiches techniques et des grilles diagnostiques sont offerts gratuitement sur le site [www.batimentdurablepouraines.org](http://www.batimentdurablepouraines.org). Les personnes aînées, leurs proches aidants et toute autre personne concernée peuvent y puiser une meilleure connaissance des mesures qui facilitent le



**Le défi du Québec**  
Créer des milieux de vie sains, sécuritaires et accueillants pour les aînés qui représenteront 25 % de la population en 2030.

La démarche *Bâtiment durable pour aînés* s'appuie également sur les trois piliers du vieillissement actif (selon l'Organisation mondiale de la Santé), soient la **participation**, la **santé** et la **sécurité**. Finalement, cette démarche applicable à tous les types de bâtiments intègre la notion de développement durable. La Commission Brundtland de l'Organisation des Nations Unies (ONU) définissait ce concept comme suit en 1987 : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux générations futures. » (*Rapport Brundtland*, 1987). Celui-ci se décline en trois volets : le volet **environnemental**, le volet **social** et le volet **économique**.

Actuellement, en ce qui a trait à l'habitation pour aînés, le Québec fait face à plusieurs défis, dont ceux-ci sont les plus préoccupants :

- Favoriser le maintien à domicile (le souhait le plus souvent exprimé par les personnes âgées).
- Augmenter l'offre et l'abordabilité des logements.
- Diversifier les options d'habitations destinées à cette population.
- Accompagner les actrices et les acteurs concernés dans la planification et la conception de bâtiments durables pour personnes aînées.



maintien à domicile des gens plus âgés. « Nous accompagnons actuellement des municipalités MADA du Québec dans la mise en place d'un plan d'action qui favorise le maintien à domicile de leurs aînés. Nous documentons ces accompagnements afin de rendre cette information disponible pour que d'autres municipalités puissent s'en inspirer et agir dans leurs communautés respectives », précise Dany Verreault, coordonnateur du projet *Bâtiment durable pour aînés* chez Écobâtiment.

## Offre et abordabilité des logements

L'augmentation de l'espérance de vie et l'avancée en âge des baby-boomers accentuent le vieillissement de la population québécoise et contribuent à la pénurie de logements. Par contre, nous constatons qu'il est préférable de favoriser une approche et une compréhension globale des besoins en habitation, plutôt qu'une approche en silo. « La mixité des clientèles dans un milieu de vie favorise le vieillissement actif des aînés », mentionne Marie-Chantal Croft, architecte senior principale chez Écobâtiment.

Chaque organisation municipale devrait s'assurer d'avoir un portrait juste et récent de son territoire en matière d'habitation pour personnes âgées. Il est également utile de connaître les moyens financiers dont disposent les ménages âgés afin de se loger adéquatement. Une démarche consultative peut permettre d'obtenir des informations quantitatives, mais aussi qualitatives afin de comprendre le milieu d'appartenance dans lequel un projet s'insérera, tant sur le plan humain et culturel que construit et paysagé. Cela favorise une meilleure intégration au contexte, une meilleure adéquation aux besoins et une meilleure acceptabilité sociale pour la création de milieux de vie uniques et adaptés.

## Diversification des options d'habitation

Les diverses régions du Québec font face à des réalités parfois bien différentes. Il est utopique de penser que seulement quelques types d'habitation peuvent répondre à la demande globale de la population âgée. De plus, cette clientèle a des besoins évolutifs et très variés, ce qui exige de diversifier les options d'habitation dans

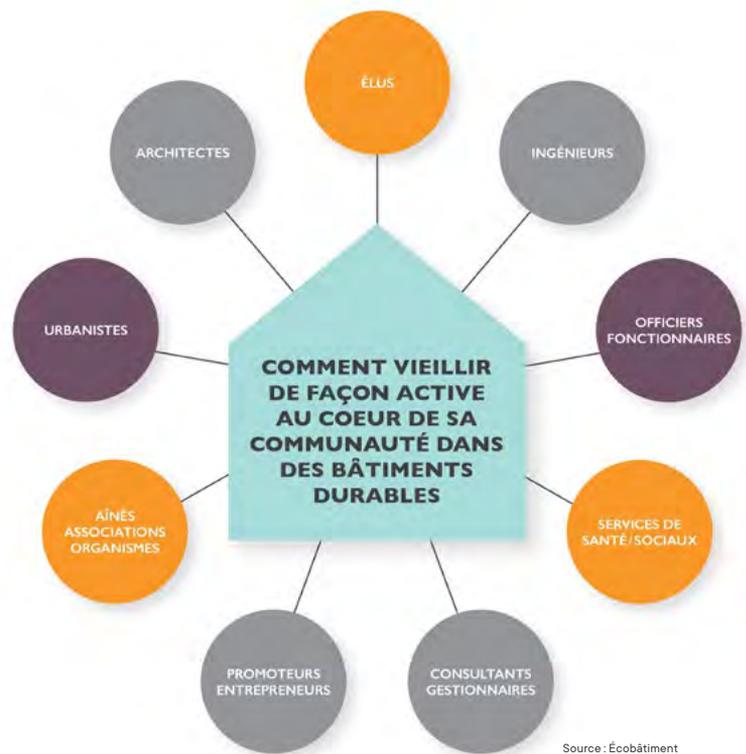
une communauté. Cela passe inévitablement par l'ajustement de certaines dispositions normatives et législatives (p. ex. : modifications à la réglementation municipale).

La valorisation et la conversion de bâtiments existants ou vacants en milieux de vie pour personnes âgées, l'engouement qui refait surface pour les habitations intergénérationnelles, la formule « petite maison », le modèle de colocation collaborative (*coliving*) ne sont que quelques exemples qu'Écobâtiment compte mieux documenter, bonifier et partager avec l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

## Accompagnement personnalisé

Lorsqu'il est question de planifier des actions visant les personnes âgées ou des projets de bâtiments qui leur sont destinés, la question qui revient le plus souvent est : par où doit-on commencer ?

Afin d'y répondre, Écobâtiment peaufine actuellement différentes formules d'accompagnement personnalisé qui sont offertes aux MRC, aux villes et aux municipalités MADA du Québec. « Ces accompagnements sont très importants, davantage encore dans des régions rurales, là où les ressources et les services professionnels sont plus rares. Aider les acteurs concernés à franchir les bonnes étapes au bon moment, cela fait vraiment une différence dans la concrétisation de projets de bâtiments durables pour aînés », explique Dany Verreault d'Écobâtiment.



Depuis sa création en 2004, Écobâtiment agit sur le milieu bâti pour stimuler l'action climatique, la conservation du patrimoine, la provision de logements et, plus récemment, l'intégration de mesures sanitaires. Par ses activités et réalisations, l'organisme **innove**, **diffuse** et permet d'**encadrer** les pratiques exemplaires de **valorisation** et de **construction durable**, ainsi que de gestion du patrimoine bâti. ■

Source : Rayalde Labossière (Habitations Sainte-Germaine-Coussin)



## Revoir l'aménagement physique

# Une réponse aux besoins des personnes atteintes d'Alzheimer ou de maladies apparentées



**Philippe Voyer**, inf., Ph. D.,  
Faculté des sciences infirmières,  
Université Laval



**Camille Savoie**, inf., M. Sc.  
et doctorante  
Faculté des sciences infirmières,  
Université Laval

Parmi les personnes âgées qui habitent dans les milieux de soins de longue durée, pas moins de 80 % sont atteints de troubles neurocognitifs majeurs. Malheureusement, les milieux d'hébergement traditionnels du Québec – à la conception institutionnelle peu conviviale – sont peu adaptés aux besoins de ce type de clientèle. Or, le développement de plusieurs milieux novateurs dans le monde a permis de démontrer qu'il était possible de faire autrement. En repensant complètement la philosophie de soins, l'on réussit à mieux répondre aux besoins des personnes âgées atteintes de déficits cognitifs.

La population du Québec vieillit particulièrement rapidement. Selon l'Institut de la statistique du Québec, le quart de la population québécoise aura 65 ans ou plus en 2031 et cette proportion augmentera au tiers en 2061. En parallèle, on note une augmentation soutenue du nombre de personnes âgées de 85 ans et plus. C'est notamment dans ce groupe d'âge qu'on trouve la prévalence la plus élevée de troubles neurocognitifs majeurs (TNCM) comme la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Typiquement, 25 % des personnes de 85 ans et plus sont atteintes de TNCM.

Les atteintes cognitives peuvent avoir des répercussions importantes sur l'autonomie et la qualité de vie des gens âgés. Le maintien à domicile demeure, pour la majorité d'entre eux, leur premier choix et leur désir. Par contre, il devient parfois difficile pour les personnes âgées atteintes de déficits cognitifs de rester à domicile en raison de l'intensité de soins et des services requis, mais aussi de la charge que le maintien à domicile représente pour les proches. C'est ainsi que les individus atteints de TNCM devront, pour la

plupart, déménager en milieu d'hébergement des secteurs publics, privés ou communautaires au cours de l'évolution de la maladie. D'ailleurs, environ 80 % des personnes en milieux d'hébergement ont un trouble neurocognitif majeur<sup>[1]</sup>. Ce faisant, le vieillissement démographique conjugué à la

« LES MODÈLES ACTUELS D'HÉBERGEMENT AU QUÉBEC SE CARACTÉRISENT PAR UNE CONCEPTION INSTITUTIONNELLE MAL ADAPTÉE AUX BESOINS DES PERSONNES AVEC TROUBLES NEUROCOGNITIFS MAJEURS. »

## HABITATION PERSONNES ÂÎNÉES

prévalence élevée de déficits cognitifs au sein de ce groupe d'âge engendrera des besoins grandissants au cours des prochaines années dans le secteur de l'hébergement.

Les modèles actuels d'hébergement au Québec se caractérisent par une conception institutionnelle mal adaptée aux besoins de ces gens. Les milieux d'hébergement ont été conçus davantage comme un milieu hospitalier, avec de longs corridors et une organisation médicale et institutionnelle. De plus, une philosophie de soins prônant la sécurité et la rigidité est privilégiée afin de diminuer le plus possible le risque d'accident. Or, ce type d'aménagement mal adapté à la clientèle atteinte de troubles cognitifs entraîne des impacts négatifs non négligeables. Il ne favorise pas la mémoire ni l'orientation spatiale des personnes âgées. Il ne facilite pas non plus la réalisation d'activités occupationnelles ni la stimulation cognitive. D'ailleurs, des chercheuses et des chercheurs se sont intéressés à l'expérience et à la perception qu'ont les personnes âgées vivant dans ces milieux<sup>[2]</sup>. Celles qui ont participé à l'étude ont mentionné qu'elles s'ennuyaient, qu'elles se sentaient isolées et en captivité, et pas comme à la maison. Or, est-il possible d'aménager ces milieux d'hébergement autrement? Plusieurs recherches portant sur cette question ont permis de développer des modèles théoriques.

### Modèles théoriques sur l'environnement

Quelques modèles théoriques se sont intéressés à la relation entre l'environnement, les besoins et les capacités des personnes. D'abord, le modèle de Lawton (1973) adapté aux TNCM vise à établir un équilibre quant aux « stresseurs » quotidiens liés à l'environnement et aux capacités cognitives afin d'arriver à des « comportements adaptés » chez la clientèle (Figure 1). D'abord, la surstimulation, telle que la présence de bruit ou d'une forte luminosité, entraîne l'apparition de nombreux stresseurs et peut causer des signes d'anxiété chez les personnes âgées. À l'inverse, la sous-stimulation, soit la présence de peu de stresseurs, peut aussi causer de l'anxiété et ultimement des symptômes comportementaux et psychologiques de démence (SCPD). La sous-stimulation peut, par exemple, résulter de l'isolement social ou de l'absence d'activités ou de loisirs. Ainsi, le modèle de Lawton propose la recherche d'un équilibre des « stresseurs » liés à l'environnement, afin que la personne se retrouve dans la zone des « comportements adaptés » et qu'elle ne manifeste pas de signes anxieux pouvant mener à des SCPD.

Un second modèle théorique, nommé *Balancing Arousal Controls Excesses* (BACE), aborde aussi la relation entre l'environnement, les besoins et les capacités des personnes hébergées. Tout comme le modèle de Lawton, il vise à établir un équilibre au quotidien entre la sous-stimulation et la surstimulation afin d'éviter des problèmes de comportement. Le modèle de BACE propose de mettre en place un niveau de stimulation pertinent pendant 90 minutes, par des activités,

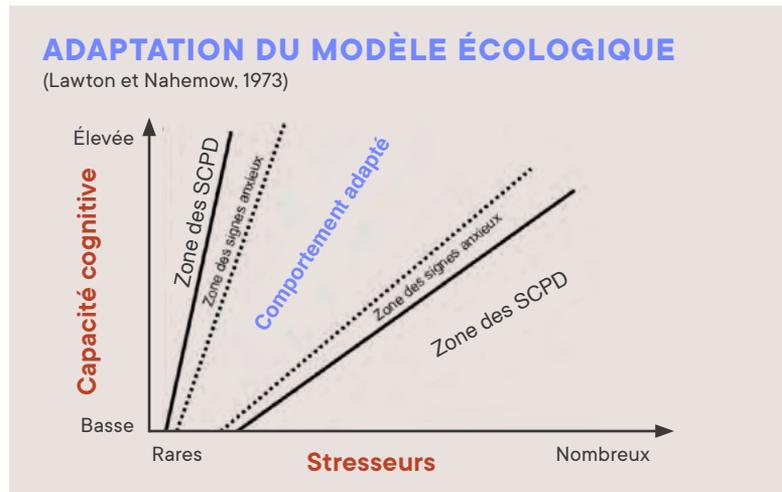


Figure 1 SCPD : symptômes comportementaux et psychologiques de démence

par exemple, suivi d'une période de repos de 90 minutes avant l'intégration d'un nouveau stimulus. Puisque le degré de stimulation optimale varie d'une personne à l'autre, une approche individualisée et personnalisée est préconisée afin de déterminer les meilleurs moments d'activité et de repos pour chaque individu<sup>[3]</sup>.

### Milieux d'hébergement novateurs

Suivant les principes de ces deux modèles théoriques, plusieurs milieux novateurs ont vu le jour dans le monde ces dernières années. En 2009, un premier village Alzheimer a vu le jour aux Pays-Bas. Le développement d'un tel milieu a été précurseur d'un changement important de paradigme dans l'aménagement des milieux d'hébergement pour les personnes âgées atteintes de TNCM. Ces types de milieux comportent des chambres individuelles, des lieux de vie communs (p. ex. : cuisine, salon), mais également des lieux partagés reproduisant des espaces publics tels que des rues, un restaurant, une épicerie ou même une ferme, d'où l'appellation de village (Image 1). On trouve à ce jour des villages Alzheimer dans de nombreux pays (Canada, Australie, France, Italie).

D'autres milieux novateurs se sont depuis développés, tels les *Greenhouses* (États-Unis), les centres Alzheimer (Suisse, Autriche, Norvège) et les fermes Alzheimer (Pays-Bas). Chacun de ces milieux comporte ses particularités, mais ils proposent tous une vision commune centrée sur la liberté, la flexibilité des soins, l'autonomie et l'acceptation du risque. Par exemple, dans les fermes Alzheimer, les personnes âgées habitent directement sur la ferme où elles sont encouragées à participer aux différentes activités à leur rythme (s'occuper des animaux, jardiner, préparer les repas, faire le ménage, etc.). (Image 2) Au sein de ces modèles d'hébergement, l'environnement hospitalier des milieux traditionnels est délaissé pour faire place à des lieux résidentiels et familiaux.



Image 1 – Exemple de village Alzheimer



Image 2 – Exemple de ferme Alzheimer

La valeur ajoutée de ces types de milieux est démontrée au sein de la littérature, car ils comportent plusieurs bienfaits pour leurs locataires<sup>[1]</sup>. En effet, les modèles d'hébergement sous forme de maisonnée, avec peu de résidents, réduisent le déclin fonctionnel et la perte d'autonomie de la clientèle âgée<sup>[4]</sup>. Dans le même ordre d'idée, les personnes qui les habitent accomplissent davantage d'activités occupationnelles et ont une meilleure qualité de vie. (Image 3) De plus, les proches aidants préfèrent les maisonnées, entre autres, parce qu'ils y apprécient le contact facile et ouvert avec le personnel<sup>[5]</sup>. Le personnel infirmier aussi préfère ces milieux, puisqu'ils permettent d'accorder davantage d'attention, d'attachement et de temps à la clientèle<sup>[5]</sup>.

En somme, le vieillissement de la population, conjugué à la prévalence élevée de TNCM chez la clientèle âgée, engendrera des défis importants pour le secteur de l'hébergement au Québec. Considérant l'existence d'une littérature abondante

« AU SEIN DE CES MODÈLES D'HÉBERGEMENT, L'ENVIRONNEMENT HOSPITALIER DES MILIEUX TRADITIONNELS EST DÉLAISSÉ POUR FAIRE PLACE À DES LIEUX RÉSIDENTIELS ET FAMILIAUX. »

sur les bénéfices associés aux milieux d'hébergement novateurs, il est primordial de repenser la philosophie de soins des milieux d'hébergement traditionnels, afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées et de leur offrir la qualité de vie qu'elles méritent. ■



Image 3 – Exemple d'activité occupationnelle

RÉFÉRENCES

- 1 INESSS. *Qualité du milieu de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée pour les personnes âgées en perte d'autonomie. États des connaissances*. Québec, 2018, 112 p. [en ligne]. [[https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS\\_Qualite\\_milieu\\_de\\_vie.pdf](https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS_Qualite_milieu_de_vie.pdf)], (consulté le 13 juillet 2021).
- 2 MIJØRUD, Marit, et coll. (2017). "Living with dementia in a nursing home, as described by persons with dementia: a phenomenological hermeneutic study," *BMC Health Serv Res*, vol. 17, n° 1, p. 93.
- 3 KOVACH, Christine R., et coll. (2004). "Effect of the BACE intervention on agitation of people with dementia," *Gerontologist*, vol. 44, n° 6, p. 797-806.
- 4 KANE, Rosalie A., et coll. (2007). "Resident outcomes in small-house nursing homes: a longitudinal evaluation of the initial green house program," *J Am Geriatr Soc*, vol. 55, n° 6, p. 832-839.
- 5 VERBEEK, Hilde, et coll. (2012). "Small-scale, homelike facilities in dementia care: a process evaluation into the experiences of family caregivers and nursing staff," *Int J Nurs Stud*, vol. 49, n° 1, p. 21-29.

# Portrait des résidences pour personnes âgées en Suède



**Susanne Clase**

Architecte, SAR-MSA, White Arkitekter

En Suède comme au Canada, le vieillissement de la population pose de nombreux défis à la société, mais il comporte aussi des opportunités. Les défis consistent à s'assurer que les ressources collectives suffisent à la construction de logements adaptés et à l'offre de soins. Deux exemples en sont la recherche de moyens permettant aux personnes âgées de s'impliquer davantage et d'être plus actives dans la société, ainsi que les solutions technologiques qui contribuent à l'indépendance de ces personnes.

La question du logement des personnes âgées occupe une place importante dans l'ordre du jour des municipalités suédoises qui doivent veiller à ce que leurs citoyens disposent d'habitations répondant à leurs besoins. Pendant de nombreuses années, le gouvernement a stimulé la construction de logements pour personnes âgées au moyen de subventions. Le secteur privé

montre également un grand engagement et s'avère le moteur du développement de ces établissements. C'est le cas du Seniorvärlden Ideell Förening, un réseau multidisciplinaire regroupant des entreprises, le secteur public et le monde universitaire. Ce réseau cultive les échanges et développe les connaissances dans ce domaine.



### Trois axes : maintien à domicile, diversité et longévité

En 2010, le gouvernement suédois a confié à SIAT l'organisation de plusieurs projets de recherche, de concours d'architecture, d'études de terrain et de conférences afin d'étudier les thèmes « Bien vivre sa vieillesse » et « Technologie pour les personnes âgées ». Ces initiatives ont eu un impact sur les débats, la planification et la construction de logements pour personnes âgées.

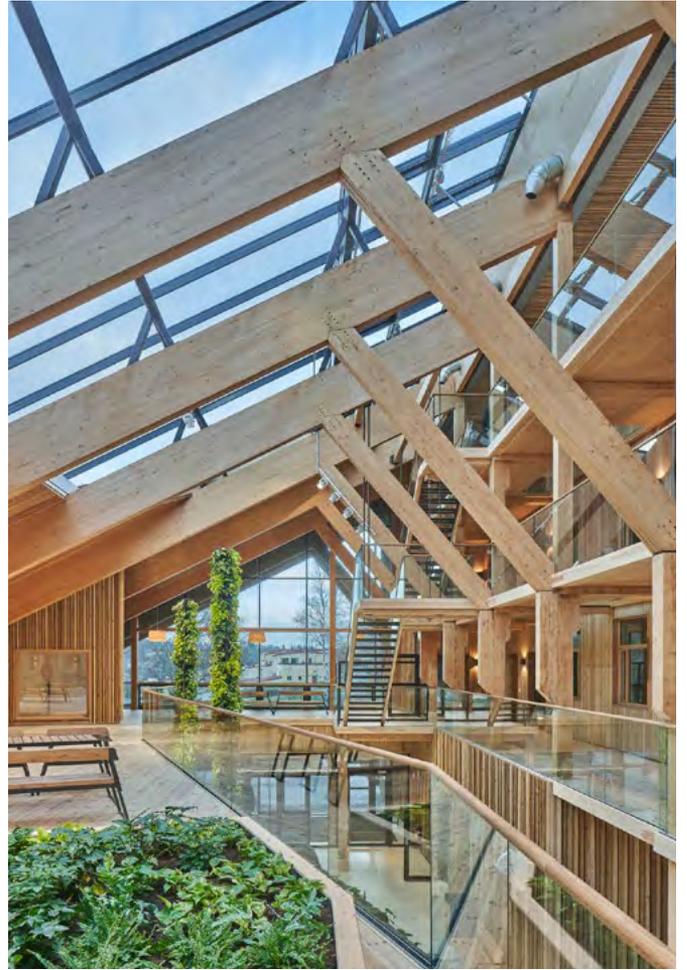
La stratégie suédoise repose sur l'idée que les personnes âgées ne devraient pas être forcées de déménager, mais devraient avoir le droit de rester chez elles tout en bénéficiant d'un soutien à domicile. Ce principe est également important dans les maisons de soins résidentielles, où les personnes âgées vivent dans des appartements avec bail, comme locataires et non en tant que patients.

Les personnes âgées ne forment pas un groupe homogène. Le vieillissement et le besoin de soutien dans la vie quotidienne varient selon les individus et sont liés aux caractéristiques génétiques et au mode de vie. Toutefois, la tendance est claire : les personnes âgées restent en meilleure santé plus longtemps et peuvent donc participer et contribuer à la société plus longtemps qu'auparavant.

L'Agecap, le Centre for Ageing and Health, un centre de recherche multidisciplinaire de l'Université de Göteborg, a mené des études approfondies sur la santé des septuagénaires depuis les années 1970. Selon Börje Bjelke, professeur de gériatrie à l'Université d'Oslo, 93 % des personnes âgées de 75 ans en Scandinavie sont actuellement en bonne santé, ne souffrent pas de multiples maladies et n'ont pas besoin d'aide au quotidien. Il évoque le concept d'optimisation de l'âge, une perspective scientifique qui commence à s'appliquer concrètement dans divers contextes. Ce modèle décrit la manière dont les individus et la société peuvent agir pour promouvoir la santé, en favorisant ces trois conditions de base à une bonne santé : une saine alimentation, des contacts sociaux et de l'activité physique.

### Le modèle suédois

En Suède, les personnes âgées ont généralement accès à divers types de logements, soit les logements ordinaires, les logements pour personnes âgées, les logements de sécurité et les logements de soins. Au sein de ceux-ci, plusieurs concepts différents coexistent. Un point commun les réunit cependant tous : ils doivent être conçus avec empathie et en tenant compte du fait que plus les personnes âgées vieillissent, plus leur vie est centrée sur leur maison. On s'assure donc de considérer les qualités de base des logements et leur proximité à une variété de services. De cette manière, des environnements de vie durables et favorables à la santé voient le jour et permettent de créer des synergies au sein de la communauté.



À l'étape de la planification, la sélection des sites adaptés aux logements pour personnes âgées tient compte de la topographie, mais aussi de la proximité des services, des transports publics, des espaces verts et des zones de loisirs. Au sein d'un quartier, il faut veiller à créer des environnements extérieurs agréables, qu'ils soient publics ou privés, mais aussi des lieux de rencontre spontanés à l'extérieur et à l'intérieur, des escaliers facilement praticables et stimulants pour la marche, des entrées spacieuses, avec rangement pour les aides à la marche, et une gestion des ordures simple.

Quant aux résidences mêmes, elles doivent posséder, entre autres caractéristiques, une bonne accessibilité, des cuisines et des salles de bain bien conçues et des baies vitrées basses avec vue sur la verdure afin de créer des espaces de qualité. Les logements doivent être aménagés de manière à ce que les soins puissent être donnés à domicile. On assiste aussi au développement rapide de produits conviviaux adaptés aux personnes âgées. Les solutions technologiques pour la communication, le divertissement, la sécurité et l'hygiène personnelle sont susceptibles d'avoir une influence sur la conception de ces logements à l'avenir.



« LA TENDANCE CONSISTE À INTÉGRER LES MAISONS DE SOINS DANS LES VILLES ET DANS LES COMMUNAUTÉS, POUR QU'ELLES FASSENT PARTIE DE LA STRUCTURE URBAINE ET DEVIENNENT UN LIEU DE RENCONTRE NATUREL, PRÉFÉRABLEMENT AVEC UN CAFÉ OU UN RESTAURANT PRÈS DE L'ENTRÉE. »

### Des expériences concrétisent les principes

En ce qui concerne les soins à domicile pour les personnes âgées les plus fragiles, les maisons suédoises sont assez similaires dans leur conception, avec des unités résidentielles de 8 à 10 appartements privés qui partagent cuisine, salle à manger et salon, ainsi que patio et zone d'activités. Les logements sont optimisés pour un fonctionnement rationnel ; les zones administratives et les espaces pour le personnel sont souvent regroupés dans le bâtiment. La nourriture est soit préparée sur place, soit livrée à la cuisine partagée par tous les logements. Il existe quelques typologies différentes et, en taille, les immeubles comptent de 60 à 120 appartements. Les logements sont gérés par des municipalités ou des sociétés privées. Lors de la conception des maisons de soins, il est important de chercher à créer un environnement de vie attrayant, mais aussi un lieu de travail et de visite.

La tendance consiste à intégrer les maisons de soins dans les villes et dans les communautés, pour qu'elles fassent partie de la structure urbaine et deviennent un lieu de rencontre naturel, préférablement avec un café ou un restaurant près de l'entrée. Dans ce type de bâtiment communautaire, l'espace peut servir à divers usages afin de créer des synergies entre les activités. Il existe, par exemple, des écoles maternelles et des maisons de soins érigées côte à côte, avec une cuisine servant aux deux établissements ainsi que des espaces extérieurs partagés pour les activités et la formation.

Dans un programme télévisé très médiatisé intitulé *Les enfants de 4 ans dans les maisons de soins*, des enfants d'une école maternelle sont constamment présents dans une maison de soins. Les chercheuses et les chercheurs ont constaté que la santé mentale des personnes âgées s'améliorait considérablement grâce à la stimulation qu'elles recevaient des enfants.

Une autre tendance est le concept néerlandais des villages de la démence, avec des espaces au rez-de-chaussée adaptés aux personnes atteintes de démence, où elles peuvent se déplacer librement, en toute sécurité, et aussi vivre des stimuli de différentes façons. Ces villages favorisent également les interactions avec la communauté locale et sont adaptés aux besoins locaux.

À l'école d'architecture de l'Université de technologie Chalmers, le programme de maîtrise sur les soins de santé résidentiels explore depuis plusieurs années le thème des villages pour personnes atteintes de démence dans le contexte suédois. Populaire, le cours attire des étudiants de nombreux pays.

Pour la firme d'architecture durable White Arkitekter, il est important de collaborer étroitement avec les universités, de participer à la recherche et de suivre l'évolution dans ce domaine. La question démographique est un défi majeur qui exige l'interdisciplinarité afin de créer des environnements durables et sains. L'architecture pour une société vieillissante est un thème important pour les architectes de demain. ■

# Accompagner les municipalités pour répondre aux besoins de la population en logement au fil des générations



**Isabel Wiebe**

Coordonnatrice – vieillissement actif  
et urbanisme, Vivre en Ville



**Joëlle Naud**

Conseillère en design urbain  
et urbanisme, Vivre en Ville

Le Québec connaît un vieillissement rapide de sa population et les municipalités sont amenées à jouer un rôle clé dans le soutien aux personnes âgées, notamment afin qu'elles puissent préserver leur autonomie le plus longtemps possible.

Contrairement aux idées reçues, seulement 4 % des personnes âgées vivent en milieu d'hébergement<sup>[1]</sup> et 18 % des personnes de 75 ans et plus vivent en résidence privée ou à but non lucratif<sup>[2]</sup>. La vaste majorité de cette population habite donc un logement traditionnel, le plus souvent une maison individuelle non attenante (46 % des personnes de 65 ans et plus)<sup>[3]</sup>.

Sur le plan de l'habitation, les personnes âgées ont des besoins variés et susceptibles de changer au fil du temps. Tandis que nombre d'entre elles sont attachées à leur milieu de vie et désirent y demeurer, d'autres veulent ou doivent déménager pour diverses raisons, notamment à cause de leur état de santé. Ce déménagement devient une préoccupation importante pour une personne âgée si la communauté n'offre pas un milieu de vie correspondant à ses besoins en logement, mais aussi d'accès aux services, en moyens de transport collectif et en espaces publics inclusifs.

## Se loger à toutes les étapes de la vie

Les MRC et les municipalités possèdent un large champ d'action pour favoriser l'émergence d'habitations répondant aux besoins et aux désirs des personnes âgées d'aujourd'hui, tout en prévoyant les cycles de vieillissement et de rajeunissement de la population. Les municipalités peuvent intervenir sur l'aménagement du territoire ou la conception des espaces publics de façon générale, ou encore par des actions concrètes en matière de logements (implantation de nouvelles constructions, adaptation d'immeubles existants, etc.). En offrant un large éventail de logements, les municipalités peuvent répondre aux besoins d'une diversité de citoyens, dont les personnes âgées, les jeunes, les familles, les personnes seules, les personnes ayant certaines incapacités et les personnes à faible revenu. Elles soutiennent ainsi l'adaptabilité des milieux de vie, ce qui permet aux citoyens d'évoluer dans un environnement de qualité, peu importe leur âge et leurs rôles.

### Sainte-Clotilde-de-Beauce : une offre variée près du noyau villageois

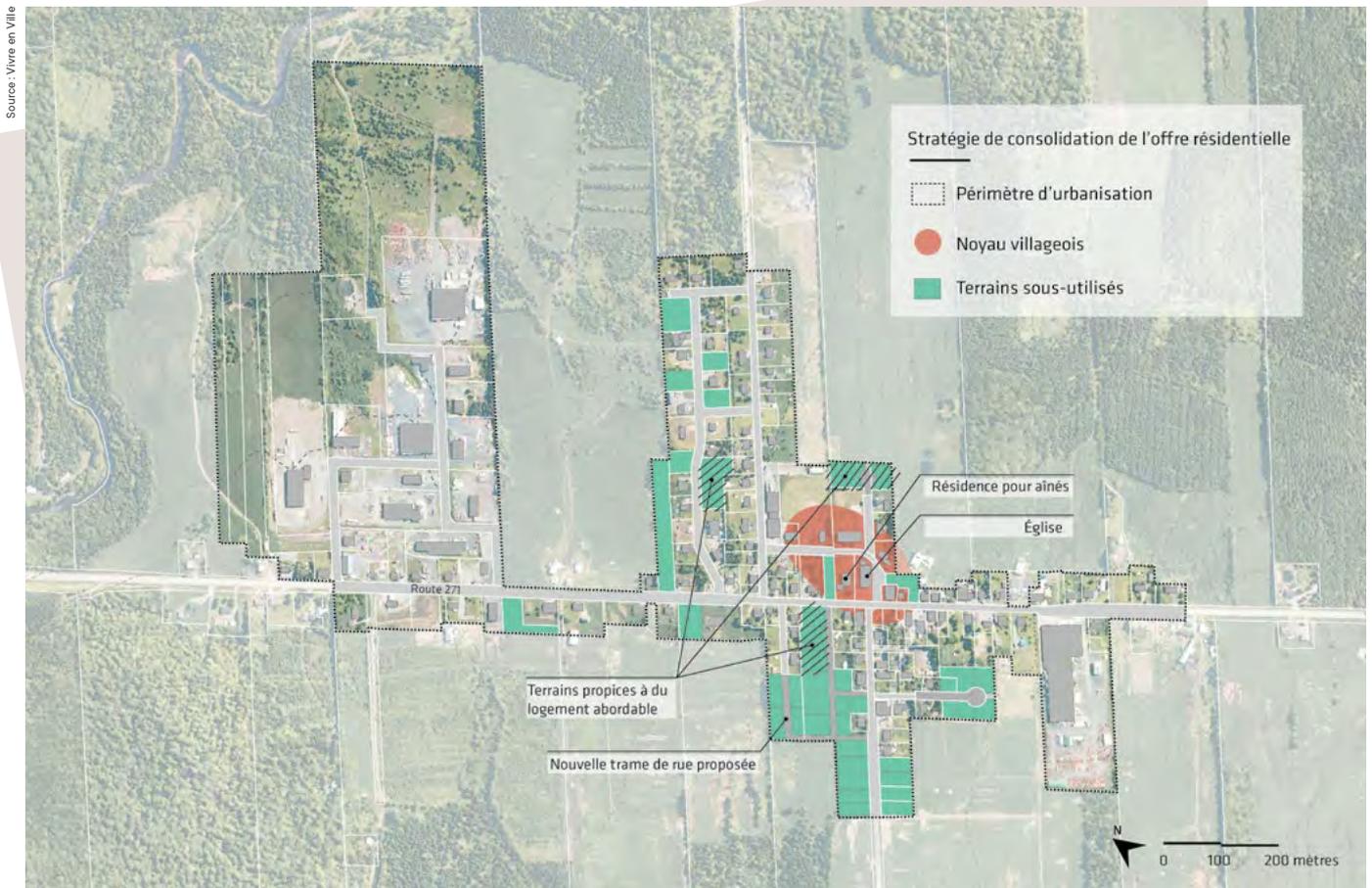
Avec son programme d'accompagnement *Des milieux de vie pour toute la vie* (offert grâce au soutien financier de Québec ami des aînés), Vivre en Ville appuie les collectivités québécoises dans l'aménagement de milieux de vie favorables à un vieillissement actif<sup>1</sup>. Dans ce contexte, Vivre en Ville collabore actuellement avec la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce qui souhaite accueillir dans son périmètre d'urbanisation une offre en logements pouvant répondre aux besoins des personnes âgées et des autres citoyens actuels et futurs de la municipalité.

À la page 7 de son *Plan d'action aîné et famille*<sup>[4]</sup>, Sainte-Clotilde-de-Beauce rapporte manquer de logements en bon état et à prix abordable pour les familles et les personnes âgées. La municipalité qui compte 592 habitants souhaite optimiser l'utilisation des terrains non bâtis desservis par les services municipaux. Elle espère ainsi augmenter la vitalité

et la convivialité du noyau villageois où sont situés l'église, la résidence pour personnes âgées, l'école et le bureau municipal, ainsi que quelques équipements sportifs et récréatifs.

### Un diagnostic urbanistique

Pour outiller la municipalité dans cette démarche, Vivre en Ville a réalisé un diagnostic urbanistique qui a été présenté au Comité aîné-famille. Cet état des lieux a révélé les atouts et les défis du territoire (p. ex. : vitesse de circulation élevée à l'entrée du village, besoin d'apaiser la circulation autour de l'école, manque d'animation, de convivialité et de verdure sur la place de l'église). Il a aussi permis d'identifier les terrains vacants ou sous-utilisés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et à proximité du noyau villageois.



Carte de Sainte-Clotilde-de-Beauce montrant les terrains sous-utilisés

1 Pour connaître l'offre d'accompagnement : [vivreenville.org/vieillessementaccompagnement](http://vivreenville.org/vieillessementaccompagnement)

« DIVERSIFIER SON OFFRE RÉSIDENTIELLE PERMET À UNE MUNICIPALITÉ D'ANTICIPER LES BESOINS CHANGEANTS DE SA POPULATION, DE FAIRE FACE AUX EFFETS DE COHORTES GÉNÉRATIONNELLES ET DE SOUTENIR LA VITALITÉ DE LA COLLECTIVITÉ. »

### Trois propositions afin de consolider l'offre résidentielle

Vivre en Ville a ensuite proposé trois volets d'habitation pour consolider l'offre résidentielle.

**Le premier volet** vise la consolidation de basse densité sur les terrains sous-utilisés (p. ex. : logements en maisons jumelées, duplex, maisons en rangée). Cette action peut aussi être jumelée à l'implantation d'unités d'habitation accessoires<sup>2</sup> (UHA) sur certains terrains résidentiels, une typologie favorisant l'aspect intergénérationnel et le respect de l'identité paysagère de la municipalité.

**Le deuxième volet** vise l'abordabilité et la diversité de l'offre (taille, typologie, mode de gestion et coûts). Les terrains de plus grande taille situés à proximité du noyau villageois sont particulièrement adaptés à l'implantation de logements abordables. Ils permettent d'aménager des espaces partagés (cour intérieure, jardin collectif) afin de favoriser une mixité sociale. Les logements subventionnés peuvent avoir différents modes de gestion (OMH, OBNL, coopérative d'habitation) et de typologies résidentielles (maisons jumelées, plex, multilogements, etc.).

**Le troisième volet** est axé sur les initiatives d'autopromotion qui visent le vivre-ensemble et soutiennent les projets d'habitation issus de la communauté. Dans le cas de l'autopromotion, les résidents sont eux-mêmes les promoteurs d'un projet qu'ils développent à leur image (logements de différentes tailles et formes, espaces partagés, mixité sociale et d'âge, etc.).

Selon le volet choisi, la municipalité pourrait accueillir jusqu'à 133 nouveaux logements sur son territoire au sein du périmètre d'urbanisation, d'ailleurs entouré de terres agricoles. Les trois différents volets d'habitation gagnent à être jumelés de sorte à offrir une diversité de logements aux résidents actuels et futurs. Une planification à long terme est nécessaire pour identifier les terrains stratégiques et saisir les occasions lorsqu'elles se présenteront. La municipalité a poursuivi ses démarches et présenté les trois volets d'habitation à certains résidents. Elle entend ainsi ouvrir un dialogue avec les propriétaires de terrains pour viser le devenir souhaitable de l'ensemble de la collectivité.

### Des collectivités diversifiées, attractives et résilientes

Les maisons individuelles ne permettent pas, à elles seules, de répondre aux besoins variés et en constante évolution d'une population constituée de plusieurs générations. Diversifier son offre résidentielle permet à une municipalité d'anticiper les besoins changeants de sa population, de faire face aux effets de cohortes générationnelles et de soutenir la vitalité de la collectivité. En l'absence de logements convenables pour tous, les municipalités manquent une occasion de soutenir la vitalité de leurs commerces, de maintenir les travailleurs, familles et personnes âgées dans leur milieu et d'accueillir de nouveaux résidents. Elles risquent ainsi de voir l'armature sociale de leurs collectivités s'effondrer<sup>[5]</sup>. ■

#### RÉFÉRENCES

- 1 CENTRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT et CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2016). *Cahier d'information et de sensibilisation : habitation pour aînés*, [en ligne], [https://madaquebec.com/wp-content/uploads/2018/10/GuideHabitation.pdf], (consulté le 14 juillet 2021).
- 2 SCHL (2018). Rapport sur les résidences pour personnes âgées : Québec. Le marché de l'habitation, [communiqué en ligne], [https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/media-newsroom/news-releases/2019/cmhc-releases-annual-review-seniors-residences-market], (consulté le 14 juillet 2021).
- 3 STATISTIQUE CANADA (2016). Types de logements – Logements privés occupés selon le type de construction résidentielle, recensement de 2016, [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GK=1&GRP=1&PID=109540&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2016&THEME=116&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=]
- 4 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE-DE-BEAUCE (2020). *Plan d'action aîné et famille 2020-2025*, [en ligne], [https://cdn.gestionweblex.ca/files/FXNrFcb6LM], (consulté le 14 juillet 2021).
- 5 SCHL (2018). *Logement des aînés : avantages économiques et sociaux*, [en ligne], [https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionals/industry-innovation-and-leadership/industry-expertise/accessible-adaptable-housing/aging-in-place/economic-social-benefits-of-seniors-your-community], (consulté le 14 juillet 2021).

2 Une UHA est une habitation ajoutée à un lot déjà occupé par une résidence principale, soit par la subdivision d'un bâtiment en plusieurs logements ou par la construction d'un nouveau logement (en annexe ou en détaché).

# Municipalité et service de garde, un plus pour les communautés

## FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

(RÉALISÉE EN MAI 2021)



Espace MUNI est depuis longtemps un trait d'union stratégique entre les municipalités et les besoins des familles. C'est pourquoi les nombreux enjeux liés à l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance vécus partout au Québec nous interpellent. Nous sommes là pour inspirer et outiller les municipalités afin de soutenir leur capacité d'agir à l'égard des services de garde éducatifs à l'enfance, services de proximité essentiels contribuant à l'épanouissement des familles et à l'occupation dynamique du territoire.

## Démarche

### OBJECTIF

Sonder les actrices et les acteurs municipaux sur leurs contributions actuelles ou potentielles à l'égard du développement des services de garde éducatifs à l'enfance.

### PROFIL DES MUNICIPALITÉS RÉPONDANTES

348 participantes et participants issus de 304 municipalités locales et 6 MRC.

### REPRÉSENTATIVITÉ DE LA RÉALITÉ TERRITORIALE DU QUÉBEC, POUR LES MUNICIPALITÉS LOCALES :

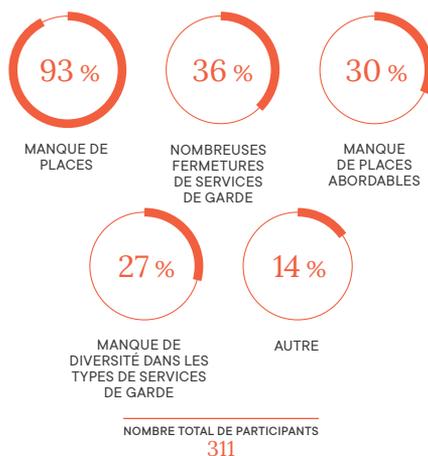
- 100 % représentatives de la répartition par taille des municipalités;
- Provenant de 16 des 17 régions du Québec;
- Réparties selon les divers types de milieux : urbain, semi-urbain et rural.

## Faits saillants de l'enquête

### RÉALITÉ TERRITORIALE À L'ÉGARD DE L'OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

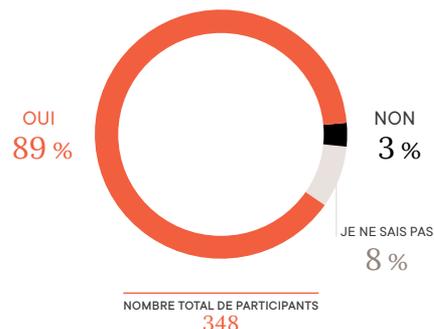
86 % des répondantes et répondants (soit 300 municipalités ou MRC) reconnaissent la présence d'enjeux d'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire.

### LES ENJEUX PRÉSENTS SE RÉPARTISSENT AINSI :



Plusieurs répondantes et répondants ayant indiqué « autre » mentionnent l'absence de services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire.

Selon la grande majorité des répondantes et répondants (89 %), les perspectives de développement à moyen ou long terme anticipées pour leur milieu (arrivée de nouvelles familles, développement économique, etc.) entraîneront de nouveaux besoins d'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance.



## IMPLICATION ACTUELLE DANS L'OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

### PARMI LES MUNICIPALITÉS AYANT RÉPONDU AU SONDAGE :

- 70 % détiennent une politique familiale municipale active et parmi elles, 32 % ont des actions liées aux services de garde éducatifs à l'enfance;
- 53 % sont en contact avec les services de garde éducatifs à l'enfance de leur territoire;
- 29 % sont en contact avec les bureaux coordonnateurs;
- 8 % ont un représentant siégeant à un comité permanent en lien avec les services de garde éducatifs à l'enfance.



### DEPUIS LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LES MUNICIPALITÉS CONSULTÉES SE SONT ENGAGÉES DE DIFFÉRENTES MANIÈRES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE PLACES EN SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE DANS LEUR MILIEU :

- 44 % par le partage d'informations;
- 35 % par l'aménagement d'équipements (trottoir, piste multifonctionnelle, parc, aire de jeux, etc.) à proximité des services de garde éducatifs à l'enfance de leur territoire;
- 27 % par l'implication de ressources humaines sur des comités ou des tables;
- 27 % par la recherche de terrains;
- 24 % par des représentations publiques;
- 23 % par un soutien financier (subvention, congé de taxes, etc.).

## INTÉRÊT À S'IMPLIQUER DANS L'OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

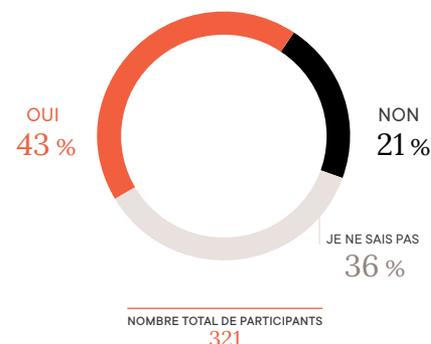
Une forte majorité de répondantes et répondants (92 %) estime qu'il est important pour leur organisation municipale de contribuer à l'amélioration de l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire.



### LES INITIATIVES S'INSCRIVANT EN CE SENS ET SUSCITANT L'INTÉRÊT DE LA MAJORITÉ DES MUNICIPALITÉS CONSULTÉES SONT LES SUIVANTES :

- Sonder leur communauté pour déterminer les besoins et opportunités (84 %);
- Rendre conformes les équipements de parcs à proximité (84 %);
- Aménager un corridor sécuritaire pour favoriser les déplacements entre l'installation d'un service de garde et un parc à proximité (76 %);
- Nommer un porteur de dossier parmi les élus et élues (75 %);
- Nommer un porteur de dossier parmi l'administration municipale (71 %);
- Réviser certaines obligations réglementaires (71 %);
- Recenser les emplacements propices à la construction d'un nouveau bâtiment (69 %).

### LES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS SONT PARTAGÉS QUANT À LA VOLONTÉ DE JOUER UN PLUS GRAND RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE PLACES EN SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE :



### LE RÔLE ACCRU QUE LES MUNICIPALITÉS AYANT RÉPONDU PAR L'AFFIRMATIVE SOUHAITENT JOUER SE PRÉSENTE SELON QUATRE GRANDS TYPES :

**Leader :** En portant des projets de services de garde éducatifs à l'enfance (10 %);

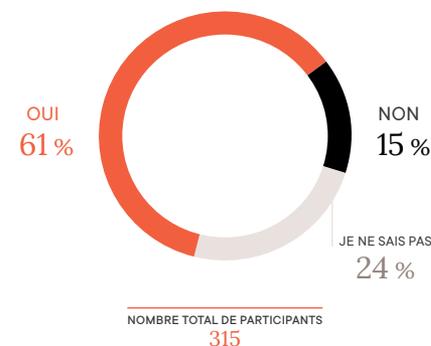
**Partenaire :** En s'impliquant formellement dans un projet avec un promoteur (8 %);

**Collaboratrice :** Par la recherche de terrain, le soutien financier, etc. (8 %);

**Ambassadrice :** En identifiant et faisant connaître les besoins (17 %), en donnant son appui et en faisant de la représentation politique ou auprès de promoteurs (15 %).

### CONCERNANT LE BESOIN DE SOUTIEN POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX QUI TOUCHENT L'OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE SUR LEUR TERRITOIRE.

La majorité des répondantes et répondants (61 %) aimerait en obtenir.



# Ça prend tout un village pour *protéger* un enfant

## Nous invitons les municipalités à jouer un rôle de premier plan pour protéger les enfants



**Maryse Bédard-Allaire**

Ex-chargée de projet principale – dossier enfance,  
Espace MUNI

La *Charte municipale pour la protection de l'enfant* est une initiative de la municipalité de Fortierville, lancée en mémoire d'Aurore Gagnon « l'enfant martyr » lors du 100<sup>e</sup> anniversaire de son décès le 12 février 2020. Espace MUNI et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ont également participé à l'élaboration de cette charte qui s'appuie sur quatre grands principes :

- Offrir un milieu de vie sécuritaire.
- Reconnaître aux enfants le droit d'être entendus.
- Faire des gestes de sensibilisation.
- Faire des gestes de soutien.

À l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Aurore Gagnon, ainsi que d'événements plus récents tout aussi tragiques, un mouvement de mobilisation est né afin de favoriser l'instauration d'un climat de bienveillance partout au Québec. À titre de gouvernements de proximité, les municipalités ont un rôle à jouer dans l'établissement de ce climat de bienveillance.

C'est ainsi que quelques semaines après le dépôt du *Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*, le mouvement de ratification de la *Charte municipale pour la protection des enfants* constitue un geste formel d'engagement du milieu municipal envers la protection des jeunes.

« Je suis vraiment fière de voir l'extraordinaire mobilisation des municipalités du Québec envers la protection des enfants dans leur milieu. Nous démontrons, par cette forte adhésion, que le Québec a à cœur le bien-être de ses enfants et qu'ils font partie intégrante de nos communautés. Quel magnifique cadeau nous offrons à Aurore et à toutes les autres victimes de violence familiale : il existe maintenant un palier de plus pour veiller sur les enfants. Je suis vraiment très heureuse de participer à ces valeurs de bienveillance que nous avons créées ensemble », affirme Julie Pressé, mairesse de Fortierville.

« Les municipalités possèdent plusieurs leviers d'action pour favoriser et promouvoir la sécurité et la protection des enfants », souligne pour sa part Doreen Assaad, présidente d'Espace MUNI. « Par notre appui à cette initiative dont la portée sera nationale, nous souhaitons susciter le passage à l'action municipale », poursuit-elle. Les différentes initiatives que sont les réseaux Municipalité amie des enfants (MAE) et Municipalité amie des aînés (MADA) ou les Politiques familiales municipales (PFM) représentent un continuum de ce que les villes peuvent faire pour l'ensemble des familles de leur territoire.



« ESPACE MUNI, EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM), SE JOINT À LA VILLE DE FORTIERVILLE ET INVITE TOUTES LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC À ADOPTER LA CHARTE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT ET À EN FAIRE FIÈREMENT LA PROMOTION. »

À quelques jours de l'anniversaire de naissance d'Aurore Gagnon, surnommée l'enfant martyr, Fortierville a présenté un bilan très positif de l'adhésion du monde municipal québécois à sa Charte municipale pour la protection des enfants, dévoilée en avril dernier. En date du 23 juin 2021, 117 municipalités et 14 MRC ont adhéré au mouvement de protection des enfants et aux valeurs de bienveillance en signant la charte.

Par ce geste, les municipalités seront parties prenantes des actions à mettre en place pour contrer la négligence et la maltraitance des enfants. La ratification de la Charte devient ainsi une occasion de prendre formellement cet engagement. ■

« Comme premier ancrage et cellule citoyenne de toute municipalité, la famille demeure au cœur des préoccupations d'Espace MUNI », rappelle M<sup>me</sup> Assaad. Depuis plus de 10 ans, l'organisme est un témoin privilégié des nombreuses initiatives en faveur des enfants qui sont déployées aux quatre coins du Québec, entre autres, au sein du réseau Municipalité amie des enfants et grâce aux Politiques familiales municipales. « Il était donc tout naturel pour nous de collaborer au déploiement de la Charte », conclut-elle en invitant toutes les municipalités du Québec à adhérer au mouvement de protection des enfants et aux valeurs de bienveillance en signant cette charte.

POUR ADOPTER LA CHARTE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE, AU [FORTIERVILLE.COM](http://FORTIERVILLE.COM).

# QUELLES SONT LES ATTENTES DES FAMILLES À L'ÉGARD DE LEUR MUNICIPALITÉ?

LES PARENTS ONT CIBLÉ TROIS PRIORITÉS SUR LESQUELLES LEUR MUNICIPALITÉ DEVRAIT SE PENCHER POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE VIE ET CELLES DE LEURS TOUT-PETITS :

## PRIORITÉ 1

59%

des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des lieux publics et à des parcs, sécuritaires et adaptés**, pour les enfants de 0 à 5 ans.



## PRIORITÉ 2

56%

des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des services de garde éducatifs de qualité**.



## PRIORITÉ 3

49%

des parents souhaitent que leur municipalité **soutienne les organismes communautaires** qui œuvrent auprès des familles.



83%

des parents considèrent que leur municipalité devrait **favoriser la participation, l'implication et la consultation des enfants** dans l'élaboration d'activités ou de services les concernant.



## COVID-19 : LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS EN TEMPS DE PANDÉMIE

**79%** des répondants sont d'accord pour dire que leur municipalité a un rôle à jouer pour réduire les inégalités sociales engendrées par la crise sanitaire.

La **maltraitance et/ou la négligence envers les enfants**, à **62%**, et la **précarité financière des familles**, à **48%**, sont nommées comme des priorités d'actions sur lesquelles les municipalités doivent se pencher, puisque ces enjeux se sont aggravés avec la pandémie.

# LES MUNICIPALITÉS ONT LES COMPÉTENCES ET LES POUVOIRS POUR INFLUENCER DIRECTEMENT LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES



« Nous avons créé et adopté la **Charte municipale pour la protection de l'enfant** pour souligner le triste 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Aurore Gagnon, l'enfant martyr, qui est survenue ici à Fortierville. La Fédération québécoise des municipalités et Espace MUNI se sont joints à notre projet, et nous avons travaillé ensemble à en détailler les objectifs.

La *Charte* encourage les municipalités à créer un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants, à les écouter en leur offrant des occasions de s'exprimer en toute confiance ainsi que des lieux pour le faire, à poser des actions pour prévenir la maltraitance envers les enfants et à intégrer ces gestes dans le développement stratégique de leur municipalité. Dorénavant, à Fortierville, nous célébrerons les retombées positives que génère cette charte dans la vie de nos enfants. »



**Julie Pressé,**  
maïresse de Fortierville,  
Centre-du-Québec



« Saint-Côme se distingue grâce à sa Politique familles-aînés. Entre autres réalisations, la municipalité a investi les 950 000 \$ nécessaires afin de financer entièrement la construction d'un tout nouveau centre de la petite enfance (CPE) pour les jeunes Cômiers et Cômieres. **Le CPE La Chenille** a ainsi été construit en 2014 sur un terrain cédé par la caisse populaire. Il s'agit d'un investissement qui a assurément contribué à redynamiser le noyau villageois et à attirer de jeunes familles dans la région.

À preuve, des familles nous ont dit qu'elles se sont installées à Saint-Côme précisément parce qu'on a un CPE au village. Les retombées économiques sont également importantes et ont favorisé les petits commerçants locaux. »



**Martin Bordeleau,**  
maire de Saint-Côme,  
Lanaudière

**Pour découvrir d'autres initiatives inspirantes et tous les résultats du sondage :**

[tout-petits.org/municipal](http://tout-petits.org/municipal)



# Politiques regroupées : exploration et accompagnement



**Nathalie Simard**

Coordonnatrice – famille et enfants  
à besoins particuliers,  
Espace MUNI



**Marie-Christine Dubuc**

Coordonnatrice – offre de services,  
Espace MUNI

Espace MUNI réitère son engagement à l'égard des politiques regroupées. D'abord en contribuant à des projets-laboratoires auprès d'instances municipales afin d'explorer divers processus d'élaboration d'initiatives et d'en tirer des apprentissages à réinvestir auprès de municipalités de toutes tailles. Ensuite, en accompagnant concrètement des municipalités désireuses d'innover et engagées à améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et de leurs citoyens.

### En phase d'exploration – 3 projets-laboratoires

Comme un article du précédent numéro de *Vivacité*<sup>[1]</sup> le mentionnait, Espace MUNI explore depuis plusieurs mois la tendance chez plusieurs municipalités à adopter des politiques publiques qui couvrent à la fois diverses clientèles et thématiques. On n'a qu'à penser aux politiques de développement social et communautaire, aux politiques de développement durable, etc. C'est pourquoi Espace MUNI participe notamment à trois projets-laboratoires afin d'approfondir son expertise en matière de politiques regroupées.

#### 1<sup>er</sup> LABORATOIRE : Politique de développement social de Terrebonne

Espace MUNI participe depuis 18 mois au comité de pilotage et au comité de travail mis en place afin d'élaborer [la politique de développement social de la Ville de Terrebonne \[https://www.ville.terrebonne.qc.ca/developpementsocial\]](https://www.ville.terrebonne.qc.ca/developpementsocial). Avec cette politique, Terrebonne souhaite élargir la portée de ses actions à visées sociales et communautaires, tout en maintenant son accréditation Municipalité amie des aînés (MADA) et son engagement envers les familles par sa *Politique familiale municipale* (PFM), et en respectant ses obligations conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. La municipalité désire également

élargir son intervention ciblant les jeunes, soit les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Terrebonne aspire par ailleurs à obtenir l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE).

La première phase de la démarche, soit l'adoption de la politique, a pris fin en juin dernier. Cet automne, les travaux se poursuivront pour définir un plan d'action à partir de rencontres de travail thématiques.

En rétrospective, nous soulignons la persévérance et l'expérience acquise par cette municipalité, les clés du succès d'une telle démarche. Terrebonne a su profiter du fait qu'il existait des politiques en vigueur et d'autres à actualiser pour **mettre à profit ses réalisations et en dégager des apprentissages à réinvestir**.

#### 2<sup>e</sup> LABORATOIRE : Table de développement social des grandes villes

À ce jour, la thématique des politiques regroupées a fait partie de la réflexion des deux dernières rencontres de la Table de développement social des grandes villes, animée par Espace MUNI. Les représentantes et les représentants des grandes villes, ainsi que des CISSS et CIUSSS couvrant les territoires des dix grandes villes du Québec, se sont particulièrement intéressés à la typologie, à la terminologie et aux interrelations entre les divers documents municipaux portant sur le développement social. Un outil présentant les résultats de ces réflexions sera éventuellement partagé avec l'ensemble des actrices et acteurs du milieu municipal.

Il ressort de cet exercice qu'il est essentiel de bien saisir les retombées visées par ces politiques à dimensions sociales et de situer celles-ci dans un écosystème où s'entrecroisent d'autres politiques pour ainsi tendre vers la vision stratégique souhaitée. À quel point plusieurs services municipaux et organismes travaillent-ils, de manière indépendante, sur de mêmes cibles? En travaillant dès le début d'une démarche sur une **cartographie des leviers stratégiques**, sur des **exercices de vision** de la politique, et en développant un lexique, les actrices et acteurs du milieu ont le potentiel de créer un **langage commun** propice à de belles synergies ainsi qu'à l'atteinte de leurs cibles communes.

### 3<sup>e</sup> LABORATOIRE : Politique intégrée de développement social de la MRC de Montcalm

La MRC de Montcalm a amorcé en janvier 2021 la rédaction d'une politique intégrée de développement social qui comprend :

- la politique de développement social;
- la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) dans la MRC, dans laquelle six municipalités sont engagées;
- la démarche montcalmoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale.
- En collaborant notamment avec la **Table des partenaires en développement social de Lanaudière** [<https://tpdsl.org/>], un organisme reconnu depuis plus de 20 ans dans ce domaine en région lanauoise, Espace MUNI saisit l'occasion de raffiner ses connaissances tout en partageant son expertise d'accompagnement.

Les apprentissages tirés des laboratoires présentés ici sont tout aussi applicables à l'échelle d'une MRC. À partir des résultats d'une évaluation réalisée auprès de 40 parties prenantes engagées dans la démarche, nous retenons et soulignons l'importance des principes suivants :

- **Clarté et leadership** : lorsque les retombées souhaitées, les étapes de la démarche, les rôles des actrices et acteurs identifiés sont clairs et compris, un terreau propice prend forme pour responsabiliser cet écosystème et encourager le passage à l'action.

Dans les mois qui suivront, nous nous intéresserons aux ressources financières et humaines mises à disposition à l'échelle des MRC. Cette échelle territoriale et organisationnelle plus grande est certainement un véhicule ayant le potentiel de générer des retombées significatives auprès des municipalités de plus petite taille, qui n'ont pas toujours les moyens de se lancer seules dans un tel exercice.

### La phase d'accompagnement en bref

Nous avons eu le plaisir d'amorcer en juin dernier un mandat avec la **Ville de Candiac afin d'établir un cadre de référence pour la vie citoyenne**. Cette ville de 22306 âmes, en pleine expansion, se distingue par l'engagement qui caractérise l'ensemble de ses plans et politiques en matière d'innovation et de qualité de vie. S'inscrivant dans la tendance des politiques regroupées, son cadre de référence répondra aux enjeux des différentes sphères de la vie citoyenne et favorisera l'implantation de programmes d'intervention précis et cohérents qui répondent à une vision globale, dont celle exprimée dans sa planification stratégique. Notre accompagnement en quelques mots : deux chargées de projet, 290 heures sur 20 mois.

Nous poursuivons également notre mandat avec la **municipalité de Farnham afin d'élaborer une politique citoyenne**. Cette municipalité franchissait le cap des 10 000 habitants en 2020. Avec plusieurs projets domiciliaires en développement et l'augmentation naturelle de sa population aînée, le profil de ses citoyennes et de ses citoyens a changé. Portée par l'intention d'être plus inclusive et représentative des visages de sa population, Farnham souhaite profiter de la mise à jour de sa politique de la famille et des aînés pour intégrer le réflexe jeunesse et s'ouvrir à d'autres publics moins représentés. Notre accompagnement en quelques mots : une accompagnatrice, un soutien technique de 30 heures sur 12 à 18 mois. La municipalité crée ainsi l'occasion de parfaire son expertise, au moment où nous partageons des outils avec elle et que nous continuons d'assurer une présence à des moments clés. ■

SI VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR CES PROJETS OU SI VOUS AVEZ DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT, CONTACTEZ-NOUS AU [MCDUBUC@ESPACEMUNI.ORG](mailto:MCDUBUC@ESPACEMUNI.ORG), [INFO@ESPACEMUNI.ORG](mailto:INFO@ESPACEMUNI.ORG) OU AU 514 554-1120. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS ABONNER À NOTRE INFOLETTRE ET CONSULTER RÉGULIÈREMENT NOTRE SITE WEB.

#### RÉFÉRENCE

- 1 JEAN-ARSENAULT, Emmanuelle, et SIMARD, Nathalie. « Politiques regroupées : avantages et défis », *Magazine Vivacité*, printemps 2021, n° 18.1, p. 24-26, [en ligne], [[https://espacemuni.org/wp-content/uploads/2021/03/EspMuni\\_Vivacite\\_Prin2021\\_Web.pdf](https://espacemuni.org/wp-content/uploads/2021/03/EspMuni_Vivacite_Prin2021_Web.pdf)], (consulté le 14 juillet 2021).



# 4 étapes simples pour implanter Voisins solidaires



**Sara Vassigh**

Chargée de projet – communautés en santé,  
Espace MUNI

Avec l'approche Voisins solidaires, vous pouvez favoriser les interactions parmi votre population, promouvoir le vivre-ensemble et le bon voisinage, ainsi que valoriser la participation citoyenne au sein de votre municipalité.

## 1 Comprendre la démarche

Pour bien mettre en place Voisins solidaires, appropriiez-vous la démarche, organisez des causeries exploratoires et de premières rencontres pour sonder les actrices et les acteurs locaux et la population. Ces étapes permettent de bien comprendre la démarche Voisins solidaires et d'entrevoir ses bénéfices pour la municipalité; de sonder les partenaires du milieu afin de connaître leurs besoins ainsi que leur intérêt à s'impliquer dans la démarche; d'amorcer une réflexion collective et de clarifier les champs d'intervention.

### Condition gagnante

- Constituer un comité local qui regroupe des membres du personnel municipal, des partenaires locaux de même que des citoyennes et des citoyens.

## 2 Se donner une vision

Misez sur l'intelligence collective de votre comité et interrogez-vous sur la manière dont le bon voisinage pourrait enrichir ce que vous faites déjà. Quels sont les projets, les démarches et les initiatives qui pourraient bénéficier de l'approche Voisins solidaires? Comment la municipalité peut-elle soutenir l'implantation de Voisins solidaires? Il est important de cibler les enjeux de voisinage dans le milieu; de nommer des enjeux prioritaires; de définir le contexte dans lequel la municipalité souhaite agir; de valider les acquis et d'identifier les ressources (humaines, matérielles, financières) sur lesquelles celle-ci peut compter.



### Condition gagnante

- Cette étape est le bon moment pour proposer aux partenaires du milieu de se rallier autour d'une lettre d'engagement, symbole de leur volonté d'agir ensemble. Il ne s'agit pas d'un contrat formel, mais plutôt d'un outil pour renforcer la mobilisation.

### 3 Intégrer Voisins solidaires à ce qui se fait déjà

Mettez à profit des projets existants susceptibles d'avoir un impact sur le bon voisinage et unissez les ressources. Vous pouvez facilement intégrer Voisins solidaires à plusieurs de vos champs de compétences, à vos politiques et à vos plans d'action.

#### Conditions gagnantes

- Commencer dans de petits milieux offrant un terrain fertile à la mobilisation.
- Tous les leviers sont importants : tables de concertation et de quartier, comités de citoyennes et de citoyens, personnes naturellement rassembleuses, événements locaux, médias communautaires, etc.

### 4 Faire le suivi et s'ajuster

À mesure que vous implantez l'approche Voisins solidaires, dotez-vous d'indicateurs afin de mesurer l'impact du projet sur le milieu, tels que l'apparition de nouveaux comportements d'entraide (prêt d'outils, gardiennage, discussions de perron plus fréquentes, etc.), l'augmentation d'initiatives citoyennes (fête de quartier, club de marche, jardins collectifs, page Facebook d'entraide, comités d'accueil) et le taux de participation aux activités publiques.

#### Condition gagnante

- Mesurer et illustrer la progression aura un effet positif sur l'engagement. Il est bénéfique de prendre un moment pour célébrer les avancées et les bons coups. ■

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LES OUTILS SUR LE SITE D'ESPACE MUNI AU [ESPACEMUNI.ORG](https://www.espacemuni.org) OU CONTACTEZ SARA VASSIGH, CHARGÉE DE PROJETS - COMMUNAUTÉS EN SANTÉ, AU [SVASSIGH@ESPACEMUNI.ORG](mailto:SVASSIGH@ESPACEMUNI.ORG).

# S'ABONNER À VIVAcité

Sans être membre d'Espace MUNI, la santé globale, le développement des communautés, l'accès inclusif, la famille, l'enfance et le vieillissement actif vous interpellent et vous intéressent ? La ligne éditoriale du magazine *Vivacité* correspond à vos préoccupations ?

Vous pouvez dès maintenant vous procurer un abonnement annuel à l'édition imprimée à peu de frais !

2  
NUMÉROS  
PAR AN  
(septembre et mars)

20 \$  
(taxes et frais  
d'envoi inclus)

Les membres d'Espace MUNI reçoivent gratuitement deux exemplaires imprimés de chacune des éditions publiées à l'automne et au printemps.

Abonnez-vous et soyez assuré de recevoir l'édition d'automne 2021 en version imprimée.

S'ABONNER AU MAGAZINE

<https://www.espacemuni.org/magazine/>

« J'ADORE LE MAGAZINE ET LE LIS DE LA PREMIÈRE À LA DERNIÈRE PAGE. C'EST UN RÉEL RESSOURCEMENT POUR MOI. »

- Une élue municipale  
(en référence au magazine *Municipalité + Famille*)

# Lauréats des prix Espace MUNI 2021: une dose d'inspiration



**Raphaëlle Devatine**

Coordonnatrice – vie associative et événementiel,  
Espace MUNI

Cette année voyait le lancement de la nouvelle édition des prix Espace MUNI. Ce concours vise à reconnaître des projets-phares de municipalités ainsi qu'une personne ou une organisation locale qui s'illustre par son engagement pour le mieux-être de sa collectivité. Le 29 juin dernier, Espace MUNI a dévoilé les cinq lauréats dans les catégories « Intelligence collective », « Vivre ensemble » et « Leader engagé » ainsi qu'un prix spécial de reconnaissance. Découvrez les municipalités et les projets primés !

## Programme pédagogique *Découvre ton Village!*

Fruit de la collaboration de plusieurs partenaires locaux – municipalité, école primaire, commission scolaire et partenaires issus de la communauté de Saint-Urbain –, le programme *Découvre ton Village!* a été mis sur pied afin que les élèves du primaire développent leur sentiment d'appartenance et de fierté envers leur village en effectuant des activités de découverte enrichissantes sur son territoire. Comptant également une série web, ce programme novateur a donné l'occasion aux jeunes de vivre quelque cinq sorties scolaires par année, de la visite d'un élevage d'émeus à une activité bénévole dans une résidence pour personnes âgées en passant par la participation à une séance de conseil municipal pour enfants, arbitré par la mairesse elle-même.

Saint-Urbain, dans Charlevoix



## Signature « Innovation en santé durable »

Travaillant depuis quelques années sur son projet de complexe culturel et sportif en santé durable, la MRC de Montmagny a déposé en 2020 sa signature « Innovation en santé durable » afin d'étendre sur l'entièreté de son territoire sa philosophie basée sur les objectifs fixés par l'Organisation mondiale de la santé. Pour ce faire, la MRC a lancé des consultations publiques sans précédent dans le but de connaître les besoins de sa population et de devenir un laboratoire vivant, qui favorise la concertation du milieu et la création de partenariats autour d'une approche novatrice. Avec sa vision globale alliant culture, sport, éducation, communauté et santé, ce projet vise non seulement à doter la MRC d'infrastructures culturelles et sportives, mais aussi à accentuer son positionnement santé.





**LAURÉATES DANS LA CATÉGORIE  
« INTELLIGENCE COLLECTIVE »**

**Saint-Urbain – Capitale-Nationale**

(moins de 5 000 habitants)

**Programme pédagogique *Découvre ton Village!***

**MRC de Montmagny – Chaudière-Appalaches**

(plus de 20 000 habitants)

**Signature « Innovation en santé durable »**



**LAURÉATES DANS LA CATÉGORIE  
« VIVRE ENSEMBLE »**

**Sainte-Julienne – Lanaudière**

(moins de 20 000 habitants)

**Le temps d'une lettre – correspondance intergénérationnelle**

**Repentigny – Lanaudière**

(plus de 20 000 habitants)

**La stratégie jeunesse et le Comité Repen Repensé**



**LAURÉAT DANS LA CATÉGORIE  
« LEADER ENGAGÉ »**

**Bromont – Montérégie**

**François Riendeau, citoyen engagé, membre de nombreux comités**



**LAURÉATE DU  
PRIX DE RECONNAISSANCE ESPACE MUNI**

**Victoriaville – Centre-du-Québec**

**Municipalité pionnière pour Vivre ensemble – Ville inclusive**



## Le temps d'une lettre – correspondance intergénérationnelle

En pleine pandémie, la municipalité de Sainte-Julienne a décidé de lutter contre la solitude et l'isolement des personnes âgées de sa communauté en instaurant une correspondance intergénérationnelle entre les personnes aînées et les jeunes. Une trentaine d'élèves d'écoles primaires, répartis sur trois niveaux scolaires, et leurs enseignantes ont répondu avec enthousiasme à l'appel de la municipalité, au plus grand bonheur de toutes et de tous. Cette initiative a sensibilisé les jeunes à la solidarité envers les personnes aînées tout en diminuant l'isolement de ces dernières en dépit de l'absence de contacts physiques. Du même coup, elle a favorisé l'apprentissage des jeunes à la lecture et l'écriture.

## Stratégie jeunesse et Comité Repen Repensé

Les jeunes étant une composante essentielle du dynamisme de Repentigny, cette municipalité a décidé de déployer une stratégie jeunesse en plus de procéder à la création d'un conseil jeunesse consultatif baptisé Comité Repen Repensé. Par ces initiatives, la municipalité souhaitait démontrer le désir d'engagement des jeunes tout en développant des solutions innovantes qui répondent à leurs réalités et leurs besoins dans des domaines qui se situent au cœur de leurs préoccupations. Guidée par le leitmotiv « par, pour et avec les jeunes », cette démarche a permis de donner une voix à une tranche de la population qui n'était pas prise en compte dans l'offre de services de la Ville.

## François Riendeau, citoyen engagé

Depuis qu'il a pris sa retraite du monde de l'enseignement en 2018, François Riendeau multiplie les fonctions bénévoles : président du Comité consultatif de la famille, membre du Comité consultatif des aînés, représentant à la Table des aînés de la MRC de Brome-Missisquoi, porte-parole de cet organisme à la Table des porte-parole de la MRC, secrétaire du Comité de transport actif, membre du Comité de circulation et du Pôle de concertation communautaire de la Ville de Bromont, ainsi que représentant du monde de l'éducation au Comité de la Fondation BMP. En citoyen très engagé, polyvalent et à l'écoute, ce collaborateur bienveillant a également trouvé divers moyens de soutenir certaines personnes parmi les plus vulnérables durant la pandémie.



Victoriaville, municipalité pionnière pour Vivre ensemble – Ville inclusive

## Victoriaville pionnière pour Vivre ensemble – Ville inclusive

Victoriaville se démarque depuis plus de 20 ans par son engagement et son travail continu pour rendre sa ville plus inclusive. Elle a été l'une des premières municipalités à adopter une politique d'accessibilité universelle grâce à la collaboration et la mobilisation de son milieu. Elle est un exemple inspirant et une référence pour les municipalités dans le domaine. De la longue liste de ses réalisations, mentionnons divers programmes de subvention, une trousse d'accessibilité pour les commerces, l'aide à la mobilité motorisée et des équipements de loisirs adaptés. La municipalité a aussi développé un outil pédagogique, sous forme de grande affiche à colorier, afin de sensibiliser les jeunes à la diversité, au civisme et au mieux-vivre ensemble. ■



La stratégie jeunesse et le Comité Repen Repensé de Repentigny



M. François Riendeau, citoyen de Bromont


**APPRENEZ-EN PLUS SUR LES LAURÉATS ET LES PRIX ESPACE MUNI : [HTTPS://ESPACEMUNI.ORG/A-PROPOS/PRIX-ESPACE-MUNI/](https://espacemuni.org/a-propos/prix-espace-muni/)**



# Dynamiser les communautés autour d'une place publique



**Jérôme Glad**  
Cofondateur et codirecteur  
de La Pépinière | Espaces Collectifs



**Richard Paulhus**  
Agent de projet,  
Espace MUNI

## Programme *Ma place du village*

### Phase de lancement – printemps 2021

Lancé en 2021, ce programme est le fruit d'un partenariat entre La Pépinière et Espace MUNI. Partant d'une vision commune quant à l'importance des espaces publics pour la vie, le dynamisme et le vivre-ensemble des communautés, les deux organismes ont mis en commun leurs expertises complémentaires en mobilisation, accompagnement et réalisation de projets de places publiques afin d'en faire bénéficier les municipalités du Québec.

© Céline Girard



Petite scène au Carré Notre-Dame-des-Victoires

La genèse du programme remonte aux témoignages reçus par Espace MUNI lors d'activités de consultation auprès de ses membres. Plusieurs ont exprimé un besoin d'accompagnement dans la mise en œuvre de leurs plans d'action et la création d'espaces publics dans leur municipalité. La Pépinière et Espace MUNI se sont donc alliés afin de soutenir des actrices et des acteurs locaux à toutes les étapes de réalisation d'un projet d'espace public vivant qui offre des lieux et des activités adaptés aux besoins d'une population. Grâce à une approche fondée sur la mobilisation et le développement des capacités locales, cette démarche permet de faire naître, de concrétiser et de pérenniser des lieux publics emblématiques, sources de fierté et d'appartenance.

Le coup d'envoi du programme *Ma place du village* a donc été donné en mars 2021, lors de trois ateliers exploratoires regroupant près de 150 municipalités. Après une présentation sommaire du projet et de la démarche, les personnes présentes ont pu échanger sur leurs contextes particuliers et sur les défis qu'ils rencontrent dans leurs projets. Un des enjeux soulevés lors de ces ateliers concerne la difficulté de mobiliser la communauté et de susciter une participation citoyenne autour des initiatives locales. Les participantes et les participants ont aussi souligné la difficulté de rendre un projet viable à long terme lorsqu'il n'y a pas de financement récurrent ni de structure de gestion établie.

De ces ateliers exploratoires, nous retenons un constat clair : les municipalités ont besoin d'orientation et de formation pour tout ce qui touche aux enjeux de réglementation, de zonage, de financement et d'aménagement, mais aussi pour la mobilisation et la prise en charge des espaces par le milieu.

La tenue de ces ateliers a confirmé la pertinence de mettre en place un tel programme afin de transmettre nos outils, qui permettront de créer des lieux « cœurs de vie », c'est-à-dire d'activer la « troisième couche », l'infrastructure sociale qui façonne l'identité locale et le quotidien des espaces publics.

En constatant l'importance des deux premières couches, soit les infrastructures de base et l'installation d'éléments favorisant diverses activités, nous avons observé le besoin d'une troisième couche pour animer et pérenniser l'ensemble de la démarche. La troisième couche s'appuie sur la volonté municipale d'agir, sur la mobilisation citoyenne et la participation des divers partenaires du milieu – autant des entreprises privées que communautaires – à l'animation et à la gestion du site. Nous croyons maintenant que cette troisième couche doit inspirer les promoteurs du projet durant toute la démarche.

### Phase pilote : le cercle d'échange à l'automne 2021

Les activités à venir à l'automne 2021 permettront d'approfondir les notions de base pour la création d'espaces publics pérennes. Lors de ces ateliers, quatre municipalités « volontaires » seront invitées à présenter leur projet d'espace public suivant les huit étapes de la méthodologie que nous proposons :

1. Évaluation du besoin et soutien des élus
2. Diagnostic et enjeux du milieu
3. Mobilisation des forces vives et de la population
4. Identification du site
5. Usages et vie du site
6. Aménagements
7. Financement
8. Pérennisation

L'une des municipalités participantes fera l'objet d'un cas d'étude, avec une analyse plus approfondie d'une composante spécifique. Ce cercle d'échange favorisera le partage des meilleures pratiques et la mise en commun de solutions, dans un cadre concret, interactif et adapté au stade d'avancement de chacune des municipalités. Il est à noter que cette démarche s'adresse à tous les types de municipalités, de villes et d'arrondissements.

À l'hiver 2022, une série de webinaires sera proposée, avec des ateliers en groupe et des séances d'accompagnement individuel. Les détails seront annoncés à l'automne. ■

© Mélanie Dussault



Espace de jeux au Carré Notre-Dame-des-Victoires

### À PROPOS DE LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

Fondée en 2014, La Pépinière | Espaces Collectifs est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de créer des lieux rassembleurs au cœur de la vie de quartier et d'accompagner les municipalités et les partenaires du milieu dans la création de leurs propres espaces. Nous croyons qu'il faut repenser les villes à une échelle humaine, ramener cette vie de proximité au cœur de nos quartiers. Pour cela, l'espace public est un outil fabuleux, un moteur de changement social qui a le potentiel de jouer un rôle majeur dans la qualité de vie de nos villes et dans le développement économique des communautés locales. Ainsi, par le biais de ses projets et de ses programmes, La Pépinière contribue à bâtir des milieux de vie complets, à l'image des noyaux villageois d'antan.

POUR TOUTE QUESTION, VEUILLEZ CONTACTER :

JÉRÔME GLAD : [JEROME@PEPINIERE.CO](mailto:JEROME@PEPINIERE.CO)

SARA VASSIGH : [SVASSIGH@ESPACEMUNI.ORG](mailto:SVASSIGH@ESPACEMUNI.ORG)

RICHARD PAULHUS : [FORMATION@ESPACEMUNI.ORG](mailto:FORMATION@ESPACEMUNI.ORG)



Accès inclusif

# L'application Web métaPRISME



INSPIRATION



**Gabrielle Grondin-Gravel**

Chargée de projet –  
municipalité inclusive,  
Espace MUNI



**Alexandra Gilbert**

Agente de projets,  
Association québécoise pour  
le loisir des personnes handicapées

L'application Web métaPRISME est un outil d'aide à la gestion de l'intégration de jeunes ayant des besoins particuliers dans les camps de jour. Elle s'avère non seulement utile à la prise de décision quant aux accommodements, mais elle assure également la conformité aux exigences légales d'intégration. Voyez comment son utilisation peut s'adapter aux différentes organisations.

## Un défi de taille

En 2019, Espace MUNI, l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) et la Ville de Victoriaville ont uni leurs forces avec un but en tête : améliorer la gestion de l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers dans les camps de jour du Québec. Des outils conçus par la Ville de Victoriaville et testés dans des milieux pilotes ont servi de point de départ à une application s'adaptant aux processus organisationnels des municipalités et des MRC du Québec.



## métaPRISME travaille pour vous, avec vous

Au cours du développement de métaPRISME, les fonctionnalités ont évolué pour s'adapter aux besoins des milieux qui l'utiliseront. À l'aube de son lancement officiel, nous souhaitons vous présenter celles qui vous serviront à toutes les étapes du processus de gestion de l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers dans votre camp de jour.

### Portail parental

Ce module sert à centraliser les renseignements et à en partager certains entre les parents et les gestionnaires du camp. Il permet également d'obtenir l'autorisation d'échange d'informations entre les partenaires des réseaux publics et privés, respectant ainsi la protection des renseignements personnels.

### Module gestionnaire

Ce module permet de personnaliser l'application en fonction de vos pratiques organisationnelles, telles que la gestion des accès de votre personnel à l'application ou le choix du nombre de sites de camp.

### Demande et évaluation

C'est dans ce module que vous recevrez le formulaire de demande de service rempli par le parent. Il contient également la grille d'évaluation, à remplir avec la collaboration d'intervenants œuvrant auprès de la ou du jeune, pour déterminer ses besoins et son niveau de soutien requis lors des différentes activités du camp.

### Analyse et planification

Ce module permet de schématiser l'évaluation afin de soutenir et de faciliter la prise de décision quant aux accommodements à proposer pour la ou le jeune dans l'offre de service.

### Encadrement et expérience

C'est ici que l'optimisation des ressources prend tout son sens. Ce module permet de suivre les interventions sur le terrain et de gérer la fréquentation des jeunes, ce qui favorise l'utilisation efficiente de votre personnel. On y effectue également le suivi évolutif de la ou du jeune pour offrir un continuum de services entre vos partenaires et votre camp.



## Production de rapport

Ce module de reddition des activités sert à colliger dans un rapport organisationnel des informations telles que les statistiques de fréquentation et le nombre de jeunes intégrés.

## Un déploiement restreint et réussi

Les villes de Belœil, Boucherville, Gatineau, Granby, Québec, Sorel-Tracy et Victoriaville ont été les premières à utiliser l'application en 2021. Tout au long de l'année, nos milieux pilotes ont participé à l'amélioration de l'utilisation de l'application en partageant leurs expériences avec nous.

Les milieux pilotes sont unanimes : l'utilisation de l'application représente un investissement en temps, mais les efforts portent fruit rapidement. Voici les coups de cœur de nos milieux pilotes pour l'application :

- Le profil complet sur les jeunes en intégration
- La base de données centralisée qui reste d'année en année
- Le suivi constant et facile avec les parents
- La schématisation de l'évaluation qui aide au jumelage des jeunes
- La vision basée sur le jumelage plutôt que les ratios

## Elle s'adapte à vos besoins et à vos pratiques

La question que nous entendons le plus souvent est « comment puis-je utiliser l'application tout en respectant mon processus organisationnel? » À cela, nous répondons que l'acquisition et l'utilisation de métaPRISME se révèlent flexibles, car le processus s'adapte aux besoins et au contexte de votre organisation (présence et nombre de partenaires, ressources en place, etc.). Afin de vous inspirer, voici quelques exemples originaux que les milieux ont trouvés afin d'adapter le processus à leur réalité.

### Acquisition de l'application

1. Soutien de l'unité régionale de loisir et de sport (URLS) et de l'instance régionale pour le loisir des personnes handicapées (IRLPH) en collaboration avec le CIUSSS

Une URLS, avec le soutien financier du CIUSSS et l'expertise de l'IRLPH, facilite l'acquisition de métaPRISME pour cinq MRC, soit près de 30 municipalités dans une même région.

2. Achat groupé

De petites municipalités de la même MRC, sans que celle-ci soit impliquée, acquièrent métaPRISME. Une des municipalités agit alors à titre d'administratrice.



Journée jumelage à Gatineau

## Utilisation du module d'évaluation

3. Grille abrégée (développée par l'équipe métaPRISME)

Sachant que le temps du personnel scolaire est compté, une organisation leur a transmis une grille d'évaluation abrégée en format papier en identifiant les questions nécessitant une réponse de leur part. Les informations complémentaires ont été ajoutées par les parents. Une ressource de l'organisation a ensuite retranscrit les informations dans métaPRISME. Cette façon de fonctionner assure d'avoir le soutien du personnel scolaire malgré leur disponibilité limitée.

4. Mobilisation des ressources à l'accompagnement

Une organisation a mobilisé ses ressources à l'accompagnement afin d'entrer en contact avec le personnel scolaire et remplir la grille d'évaluation. De cette façon, l'équipe du camp est sensibilisée aux besoins des jeunes et l'équipe de gestion peut consacrer ce temps à d'autres tâches.

5. Mobilisation des partenaires

La prise de contact avec le personnel scolaire a été partagée entre des ressources de l'organisation et des organismes partenaires. De cette façon, l'organisation bénéficie de l'expertise de ses partenaires et optimise le temps consacré à l'évaluation.

## Optimisation des jumelages

6. Journée collaborative

Une organisation imprime les fiches de jumelage produites par l'application et convoque l'équipe de gestion du camp afin de déterminer le jumelage des jeunes. Ainsi, sous leurs yeux, l'été prend forme! ■



**VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS  
OU DEMANDER UNE SOUMISSION ?  
CONTACTEZ GABRIELLE GRONDIN-GRAVEL  
AU [GGRONDIN@ESPACEMUNI.ORG](mailto:ggrondin@espacemuni.org)  
OU AU 450-466-9777, POSTE 206.**



# « Virage inclusif », un partenariat mobilisateur



**Gabrielle Grondin-Gravel**

Chargée de projet –  
municipalité inclusive,  
Espace MUNI

## ENTREVUE AVEC

**Catherine Patenaude**

Directrice adjointe,  
Association des personnes  
handicapées de Bellechasse

Depuis 35 ans, l'Association des personnes handicapées de Bellechasse (APHB) travaille à offrir une meilleure qualité de vie dans leur région aux personnes en situation de handicap. En 2017, elle a lancé l'initiative « Virage inclusif » qui fait la promotion de nouvelles pratiques en matière d'intégration et d'accessibilité. Grâce à son engagement hors du commun, l'organisme a su mobiliser les 20 municipalités de la MRC de Bellechasse.

### **Pouvez-vous nous décrire en quelques mots ce qu'est le « Virage inclusif » ? Quels sont ses objectifs ?**

Le « Virage inclusif » est un partenariat entre notre organisme et les municipalités de Bellechasse pour créer des communautés plus inclusives qui permettent à toutes et à tous de participer pleinement à la société, sans avoir à surmonter d'obstacles dus à des handicaps physiques ou intellectuels. C'est une démarche volontaire, car le projet vise uniquement des municipalités non assujetties à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* (art. 61.1), soit les municipalités de moins de 15 000 individus.

### **Pouvez-vous expliquer comment vous est venue l'idée de développer ce projet d'envergure ?**

L'organisme œuvre depuis 35 ans sur le territoire de la MRC de Bellechasse. Les demandes de soutien qui nous étaient adressées nous amenaient à accompagner les personnes handicapées et leurs proches dans la défense de leurs droits. Avec ce projet, nous avons voulu aller en amont des problématiques et agir pour faire en sorte de diminuer les obstacles. Ainsi, les différents services municipaux tiennent maintenant davantage compte des besoins de cette portion de la population, et ce, dès le début de la mise en place d'un service. L'amélioration des conditions de vie a un impact direct sur la vitalisation du milieu et même sur la rétention des familles en région.

### **Votre organisme est lauréat du prix À part entière 2020 de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) dans la catégorie Organismes à but non lucratif pour « Virage inclusif ». Selon vous, qu'est-ce qui fait que ce partenariat se démarque ?**

Nous croyons que nos fortes aptitudes mobilisatrices ont fait une différence dans la réussite du projet. L'ensemble des municipalités du territoire et la MRC elle-même ont intégré le projet et se l'approprient davantage avec les années. Nous avons créé un partenariat humain avec elles, ce qui est toujours un facteur de réussite.

### **« Virage inclusif » est aujourd'hui implanté dans les 20 municipalités de la MRC de Bellechasse. Quels ont été vos arguments pour convaincre les actrices et acteurs municipaux à participer à votre initiative ? Quels sont les facteurs de réussite de cette collaboration ?**

Il est certain que l'angle d'approche a compté pour beaucoup dans cette réussite. Nous ne les abordions pas en cherchant des failles dans leur façon de faire. Nous prenions le temps d'écouter leur réalité locale et de soulever leurs enjeux spécifiques. Ensuite, nous nous impliquions activement avec eux, à leur demande, dans la recherche de solutions personnalisées. La qualité de la relation de partenariat a fait en sorte que les actrices et acteurs municipaux se sont approprié le projet. ■



# L'évaluation d'impact sur la santé

## Un outil d'aide à la décision pour des municipalités en meilleure santé



### Geneviève Lapointe

Conseillère scientifique en évaluation d'impact sur la santé, Institut national de santé publique du Québec

### AVEC LA COLLABORATION DE

### Émile Tremblay

Chargé de projet en évaluation d'impact sur la santé, Direction de santé publique de la Montérégie

Les décisions prises par les municipalités influent sur le bien-être et la santé de leurs populations. L'évaluation d'impact sur la santé (ÉIS) est un outil qui peut servir aux autorités pour bonifier les retombées des politiques ou projets qu'elles élaborent. L'ÉIS dresse un portrait de leurs effets potentiels sur la santé et met en lumière comment les différents segments de la population peuvent en être touchés. Les personnes âgées, les personnes en situation de pauvreté ou celles vivant avec un handicap font, par exemple, l'objet d'une attention particulière dans ce type d'évaluation.



Promue par l'Organisation mondiale de la santé, l'ÉIS est une démarche scientifique utilisée dans plusieurs pays depuis plus de 20 ans. Elle a fait l'objet de nombreuses études ayant démontré sa pertinence et son utilité. Cette démarche s'applique à tous types de politiques, programmes et projets publics – à tous les paliers de décision – ainsi qu'aux projets du secteur privé. Au Québec, la Direction de santé publique de la Montérégie réalise des ÉIS depuis 2010. Dans les autres régions, l'ÉIS représente une pratique relativement nouvelle à laquelle s'initient les directions de santé publique (DSPublique) et leurs partenaires des municipalités. Dans les trois dernières années, plusieurs DSPublique ont démarré différentes ÉIS portant sur des projets de planification et d'aménagement du territoire grâce au soutien financier et scientifique offert dans le cadre de la *Politique gouvernementale de prévention en santé*.

## Une collaboration essentielle

Il ne peut y avoir d'ÉIS sans un engagement et une adhésion des instances municipales. En effet, l'ÉIS repose principalement sur la collaboration et le partage de connaissances entre des personnes représentant l'administration municipale et des professionnels de santé publique. L'ÉIS peut également intégrer la participation de citoyens, d'organisations communautaires, d'universitaires, de firmes de consultation privées ou d'autres partenaires intersectoriels concernés. Dans le cadre d'une ÉIS, tous ces acteurs travaillent ensemble afin de préciser les besoins et les enjeux locaux, de documenter et d'analyser les impacts potentiels sur la santé de la politique ou du projet à l'étude et, finalement, d'identifier des pistes d'amélioration pertinentes, faisables et bien adaptées au milieu.

Les ÉIS réalisées jusqu'à maintenant montrent que ce partenariat contribue au développement d'une relation de confiance et d'un langage commun entre les différents acteurs, ce qui favorise à long terme la poursuite de la collaboration et la prise en compte de la santé dans d'autres projets municipaux<sup>[1]</sup>.

## Des décisions plus favorables à la santé

Une ÉIS fournit des informations utiles sur les retombées d'une politique ou d'un projet sur la santé de la population ainsi que sur les disparités que cette décision peut engendrer. Pour chacun des impacts anticipés sont identifiés les groupes pouvant être avantagés ou désavantagés, ce qui permet de cerner les inégalités possibles et de les prendre en compte dans la décision. Les analyses et les recommandations formulées aident les instances à réfléchir aux ajustements qu'elles peuvent apporter avant l'adoption de leur politique ou projet pour en maximiser les effets positifs sur la santé de leur population, en atténuer les impacts négatifs et réduire les inégalités qui pourraient en résulter. C'est aux autorités que revient le choix des pistes d'action ou des mesures qui seront intégrées pour bonifier la décision.

## Un levier pour favoriser le vieillissement actif

L'ÉIS a plusieurs objectifs communs avec l'approche de vieillissement actif. Les personnes âgées et celles ayant des incapacités ou des limitations font partie des groupes vulnérables ciblés dans une ÉIS. Des recommandations particulières peuvent d'ailleurs être proposées aux municipalités pour accroître la sécurité des gens plus âgés, leur pratique d'activités physiques ou encore leur inclusion au sein de la communauté. Par exemple, dans un projet de réaménagement d'un secteur, l'ÉIS peut attirer l'attention des autorités sur les principes d'accessibilité universelle dans l'aménagement des rues, des parcs publics ou encore dans la

## « LES PERSONNES ÂNÉES ET CELLES AYANT DES INCAPACITÉS OU DES LIMITATIONS FONT PARTIE DES GROUPES VULNÉRABLES CIBLÉS DANS UNE ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ. »

construction de nouveaux logements. Plus spécifiquement, en s'appuyant sur la littérature scientifique, une des recommandations pourrait être de disposer des bancs à intervalle de 400 mètres le long des rues les plus fréquentées, sachant que cette initiative encourage la population, surtout les personnes âgées, à marcher davantage et sur de plus longues distances<sup>[2]</sup>. Ce type d'évaluation favorise donc de meilleurs milieux de vie pour les personnes plus âgées.

Une ÉIS peut aussi être réalisée pour bonifier une politique et un plan d'action en cours d'élaboration, qui cible les personnes âgées. À ce propos, la DSPublique de la Montérégie a notamment travaillé avec la ville de Contrecoeur sur sa *Politique de la famille et des aînés*<sup>[3]</sup>. Elle a mis en exergue les impacts potentiels de la politique sur différents enjeux, tels que l'aménagement des rues, le logement, les transports collectifs, la participation citoyenne et les loisirs.

## Pour en savoir plus

L'Institut national de santé publique du Québec, qui a le mandat d'accompagner les DSPublique dans leurs évaluations, a conçu une page web qui rassemble différents outils permettant de mieux comprendre le processus standardisé d'ÉIS et de soutenir la réalisation de chacune de ses étapes. Cette page web répertorie également des ressources pour alimenter les analyses et elle facilite l'accès aux rapports d'ÉIS produits dans les différentes régions du Québec. Vous pouvez la consulter au <https://www.inspq.qc.ca/eis>. ■

### RÉFÉRENCES

- 1 NOUR, K., et A. BROUSSELLE. *Évaluation des effets de la pratique d'évaluation d'impact sur la santé (ÉIS) en Montérégie*, rapport, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique de la Montérégie, 2018, 47 p. [en ligne]. [<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/depot/document/3908/Rapport-Eval-effets-pratique-EIS-Monteregie.pdf>].
- 2 BARTON, H., et coll. (2010). *Shaping neighbourhoods: For local health and global sustainability*, Routledge, 344 pages.
- 3 TREMBLAY, É., et coll. (2017). *Ville de Contrecoeur – Politique des familles et des aînés – Rapport sur les impacts potentiels et recommandations*, Longueuil, Direction de santé publique de la Montérégie, 85 p. [en ligne]. [<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/depot/document/3891/EIS-Rapport-Contrecoeur.pdf>]



# Municipalités et partenaires communautaires

## Pratiques de collaboration pendant le confinement strict dû à la COVID-19



**Anne Veil** et **Nancy Lévesque**

professionnelles de recherche rattachées au Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) du CIUSSS de l'Estrie

**Suzanne Garon, Nathalie Delli-Colli** et **Samuèle Rémillard-Boilard,**

professeures et chercheuses à l'Université de Sherbrooke et au CdRV

Une étude<sup>1</sup> menée par notre équipe de recherche en 2020 avait pour objectifs de connaître les besoins des personnes âgées isolées de 70 ans et plus pendant le confinement du printemps 2020 et de dégager les stratégies adoptées par les organismes communautaires et les autorités municipales pour protéger cette population.

Aux premières heures du confinement lié à la COVID-19 en mars 2020, peu d'organisations étaient fonctionnelles. Malgré les craintes et incertitudes associées à cette maladie inconnue, les leaders des municipalités et des organismes communautaires ont choisi d'agir dans la collaboration.

Nous avons réalisé des entrevues téléphoniques auprès de personnes âgées isolées vivant seules (n=9), d'organismes et d'actrices ou acteurs municipaux (n=19) sur quatre territoires d'une même région. Une revue de littérature a également été effectuée.

Nous présentons dans cet article une partie des résultats touchant surtout les organismes communautaires de même que les actrices et les acteurs municipaux.

<sup>1</sup> Ce projet de recherche a été financé par le Réseau québécois de recherche sur le vieillissement, un réseau thématique soutenu par le Fonds de recherche du Québec – Santé.

## Dimensions incontournables

Deux éléments nous paraissent essentiels : 1) les catastrophes et leurs conséquences chez les personnes âgées ; 2) la résilience communautaire<sup>[1]</sup> en ce qui concerne la réponse des organismes et des municipalités.

La catastrophe de Lac-Mégantic au Québec nous a appris qu'en dépit du grand nombre de problématiques psychologiques liées à la tragédie, peu de personnes âgées ont fait appel à des services professionnels. Ce résultat recoupe celui d'autres recherches montrant que ces personnes ont tendance à ne pas demander d'aide et à minimiser l'impact de la crise sur elles<sup>[2]</sup>. Ces connaissances signalent toute l'importance, pour les organismes et les municipalités, d'**aller vers** les personnes âgées.

Les effets de la résilience communautaire lors d'une catastrophe se manifestent par des efforts concertés des organisations pour protéger les groupes vulnérables et par le soutien des autorités envers ces organisations et leurs pratiques d'adaptation, comme la modification temporaire des tâches et de l'affectation du personnel.

## Besoins des personnes âgées

Un regard sur les besoins des personnes âgées isolées met en évidence que leur faible réseau de relations, s'il existe, n'a pas toujours été en mesure de les soutenir lors du premier confinement et que leurs principaux besoins étaient liés à l'alimentation, au transport, à l'habitation et aux liens sociaux.

## Quelques stratégies des organismes et des municipalités

Ces besoins sont associés à des fournisseurs de services de secteurs diversifiés : public, communautaire, privé, municipal, paramunicipal. Au moment du confinement, plusieurs services considérés essentiels se retrouvaient devant des défis importants et ont dû faire appel à leur réseau de partenaires, soit pour continuer d'offrir leurs services, soit pour que leur organisme survive. Ci-dessous, quelques stratégies mentionnées par les personnes ayant participé à l'étude.

### 1. Reconnaître les priorités et s'arrimer ensemble

- **La sécurité alimentaire** des personnes vulnérables ou âgées de 70 ans et plus est un enjeu auquel différents acteurs se sont attaqués avec succès. Épauler la distribution des repas des popotes roulantes (prêt de personnel, modification des rôles du personnel, dons de nourriture et d'équipement, appel à des bénévoles de moins de 70 ans, etc.) a permis d'acheminer les repas. Y ont participé : le CIUSSS, la municipalité, les ITMAV<sup>2</sup>, des épicerie, des fondations.



- **L'isolement social des personnes âgées** a interpellé les municipalités et les organismes communautaires qui se sont concertés pour faire des appels téléphoniques. La plus grande difficulté était de constituer des listes valides de coordonnées des personnes âgées isolées, entre autres à cause de la confidentialité des listes qui ne peuvent être partagées, mais également du caractère désuet des informations.

### 2. Imaginer des stratégies innovantes et collaboratives

Bien qu'elles aient utilisé des moyens différents des grandes villes, les petites municipalités ont trouvé des solutions innovantes. Par exemple, la création d'un point de chute pour les livraisons d'épicerie dans les locaux d'un organisme central permettait à des bénévoles de les livrer ensuite dans les rangs.

### 3. Profiter de structures et de mobilisations existantes

- Toutes les autorités municipales ayant participé à notre étude ont formé leur comité de crise, tout en aménageant des corridors de liaison avec les organismes de leur territoire, par exemple sous forme de « vigie communautaire » ou de comité de liaison.
- Quelques MRC ont enrichi leur conseil des maires avec la présence des députés provincial et fédéral et de représentants de la Santé publique afin de partager des informations stratégiques sur leur territoire et ainsi prendre des décisions éclairées.

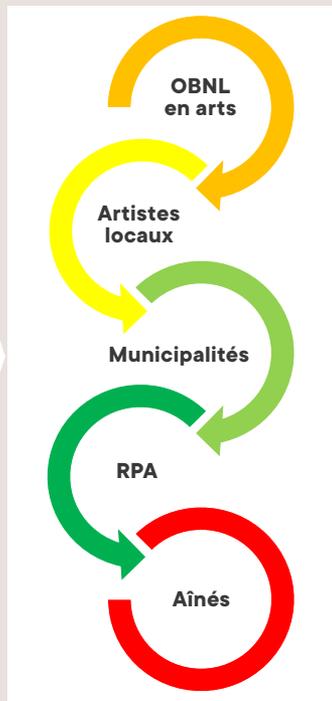
2 ITMAV : Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables

## CONTRENER L'ISOLEMENT DES AÎNÉS PAR LES ARTS

### Projets

Spectacles devant les RPA, chants, musique, amuseurs publics, théâtre, etc.

### Secteurs et acteurs impliqués



### Impacts



L'isolement a créé beaucoup d'anxiété chez les aînés, en particulier chez ceux en confinement strict dans les RPA. Les arts constituent une source d'apaisement. Un projet artistique touche les aînés et une communauté entière.

Les lieux d'échanges créés, notamment ceux qui regroupaient les organismes du territoire, ont opéré comme des passerelles permettant de relier les besoins aux ressources disponibles. Qu'il s'agisse de subventions, de ressources matérielles ou informationnelles ou de compétences spécifiques, les gouvernements de proximité que sont les municipalités avaient le souci de soutenir les organismes et de simplifier les processus.

#### 4. Lancer le virage technologique

- Le secteur communautaire et les municipalités ont rapidement compris qu'il fallait accélérer la transition numérique. En ruralité, Internet haute vitesse est tout aussi nécessaire qu'en milieu urbain, mais plus rarement accessible.
- Chez les personnes âgées vivant en zone rurale, la situation était encore plus difficile. Néanmoins, des dons de tablettes, de la formation et la programmation d'activités virtuelles élaborées par le milieu communautaire ont démontré leur utilité pour réduire l'isolement.

**Devant les défis considérables à relever, les municipalités et les organismes communautaires ont collaboré étroitement, dans l'ombre bien souvent. Les efforts pour soutenir les personnes et les organismes vulnérables ont procuré des moyens concrets pour traverser la crise.**

Malgré d'excellentes intentions et des efforts substantiels, l'isolement social des personnes âgées ne fut que partiellement soulagé. Elles ont bien accueilli les moyens imaginés pour les joindre et faciliter leur participation. Cependant, plusieurs défis demeurent pour faciliter leur accès aux équipements technologiques, à la formation et à un accompagnement adapté.

Cette recherche nous a permis d'observer que les participantes et les participants de nos quatre territoires se sont coordonnés au sein de structures éphémères, quoique hautement collaboratives, de manière à protéger les plus vulnérables.

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées en situation de crise et de favoriser la résilience communautaire, nos résultats suggèrent toutefois qu'il serait bénéfique pour les organismes, les municipalités et les MRC de mieux comprendre leur rôle, de disposer d'un plan auquel se référer et de se concerter en privilégiant la souplesse. De telles situations de crise, qui touchent toutes les sphères d'activités simultanément, créent des conditions complexes à gérer où les pratiques collaboratives s'avèrent essentielles. ■

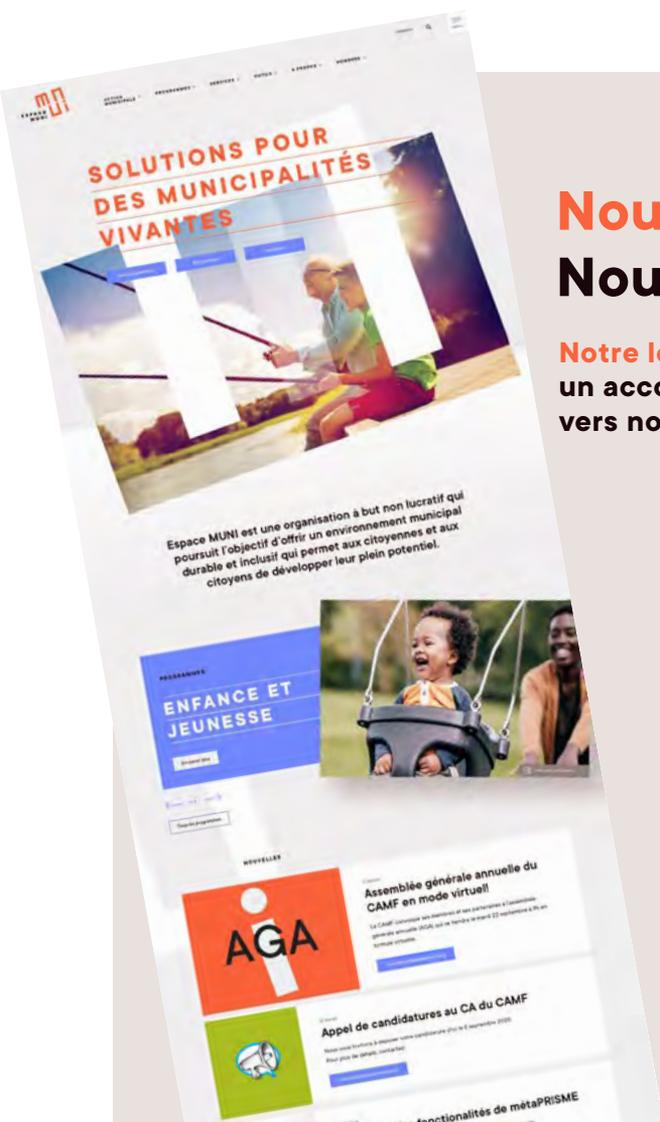


Centre de recherche  
sur le vieillissement  
Research Centre on Aging

Équipe de recherche MADA-Québec  
Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSE-CHUS  
[www.madaquebec.com](http://www.madaquebec.com)

#### RÉFÉRENCES

- 1 KHALILI, S., M. HARRE et P. MORLEY. "A temporal framework of social resilience indicators of communities to flood, case studies: Wagga wagga and Kempsey, NSW, Australia." *International Journal of Disaster Risk Reduction*, septembre 2015, vol. 13, p. 248-254, [en ligne], [<http://dx.doi.org/10.1016/j.ijdr.2015.06.009>]. (consulté le 15 juillet 2021).
- 2 MALTAIS, D., et coll. "Seniors Who Experienced the Lac-Mégantic Train Derailment Tragedy: What Are the Consequences on Physical and Mental Health?" *Gerontology and Geriatric Medicine*, 2019, vol. 5, [en ligne], [<https://doi.org/10.1177/2333721419846191>]. (consulté le 15 juillet 2021)



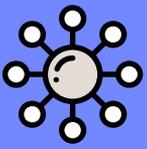
## Nouvelle mission. Nouvelle plateforme numérique.

**Notre leitmotiv : mieux vous soutenir et vous offrir un accompagnement intégré et personnalisé vers nos programmes et nos services.**

### Cap sur les changements et les nouveautés !

- Une architecture de navigation intuitive et conviviale.
- Des contenus enrichis.
- Des outils de référence et des documents utiles classés par thématiques et rassemblés dans un moteur de recherche simple et performant.
- Un design épuré et des fonctionnalités nouvelles ou améliorées.
- L'inscription simplifiée à nos événements et nos webinaires.
- Une vue d'ensemble de l'action municipale.
- Une zone dédiée à vos témoignages.

**En quelques clics, découvrez  
notre nouveau site Web !  
[espacemuni.org](http://espacemuni.org)**



# L'accompagnement, un monde relationnel



**Lise Roy**  
Accompagnatrice,  
Espace MUNI

Je suis depuis peu accompagnatrice au sein d'Espace MUNI, aidée en cela par une solide expérience. Toutes mes années de travail antérieur m'ont amenée à avoir une vision d'accompagnement sensible à la relation humaine et à sa complexité dans un contexte mouvementé.

À mes yeux, l'accompagnement relève d'une approche humaniste qui met l'humain au cœur de la démarche. Sa mise en place s'amorce par la rencontre, ensuite par la relation à développer ensemble en créant un lien de confiance. Je suis touchée par la personne et le milieu dans lequel elle évolue. Chaque communauté est différente ainsi que les besoins soulevés. Ce qui me demande d'être attentive, proche, présente, disponible et d'adapter mon intervention.

Je pars du principe que pour progresser, la rencontre avec l'autre me semble primordiale. Imaginez la chance et le plaisir que je ressens d'être dans cet espace pour évoluer personnellement, professionnellement et collectivement. Je travaille avec des personnes ayant chacune un parcours de vie particulier, des expériences intéressantes et des compétences diversifiées. Mettre en relation toutes ces personnalités, apprendre à interagir en favorisant un dialogue constructif, reconnaître les difficultés et leur trouver des issues, aller à la découverte de la capacité individuelle d'agir et du potentiel collectif demeurent des éléments essentiels à la réalisation des différentes étapes de chaque projet.

L'accompagnement exige de définir les bons rôles que je dois tenir en fonction de chaque milieu, en comprenant l'environnement et le contexte de la démarche. Le savoir-faire et le savoir-être sont nécessaires. L'écoute et l'observation m'amènent à découvrir l'autre et à comprendre la dynamique

du milieu. Une fois que j'ai fait la connaissance de la personne chargée du projet et que la relation de confiance est établie, je propose un plan d'accompagnement en précisant les rôles impartis à chacun (moi-même, MRC, municipalités, etc.), je présente les étapes de la démarche et la manière dont les heures allouées au mandat seront utilisées.

Au fur et à mesure que la démarche progresse, il est possible de revenir sur le déroulement prévu afin de l'ajuster et d'offrir un processus flexible. Il me faut pour cela demeurer très attentive à ce qui se passe. La complexité, les enjeux et les défis identifiés nécessitent un examen et une analyse. En me basant sur mes expériences, j'outille mes interlocutrices et mes interlocuteurs. J'adopte la posture d'une guide, je les aide à faire émerger des idées, à porter un regard différent, à soulever des questionnements, à trouver des réponses, à avoir confiance dans leur savoir-faire, etc.

Être témoin de toutes ces expériences de travail collectif est un réel privilège. Je suis reconnaissante aux milieux de m'offrir ces possibilités. La crise sanitaire que nous venons de vivre laisse des cicatrices chez les personnes et dans les communautés. L'accompagnement d'aujourd'hui doit en tenir compte. ■

# UN PARENT COPARENT

C'EST  
TOUJOURS  
GAGNANT



Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité mène une campagne de promotion de la coparentalité autour de 4 thèmes :

- **Communication**
- **Reconnaissance**
- **Cohérence parentale**
- **Partage des tâches**



**Jonathan Roberge**  
Porte-parole de la campagne

Capsules-vidéos  
avec invités  
et outils  
pour les parents !



**Jean-François  
Breault**



**Étienne  
Boulay**



**Bianca  
Gervais**



**Diane  
Dubeau**

## Suivez l'évolution de la campagne

[www.rvpaternite.org/coparents](http://www.rvpaternite.org/coparents)



Regroupement  
pour la Valorisation  
de la Paternité

Avec la participation financière du :

Secrétariat  
à la condition  
féminine

Québec

# LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

grandesemaine.com

15 au 21 novembre 2021 | 6<sup>e</sup> édition

Ensemble, soutenons le développement des tout-petits dès les premiers instants



© RAVY PUTH 2021

Collectif  
petite  
enfance

Soyez les premiers informés concernant les appels de projets, les nouvelles et les initiatives des municipalités et MRC, les subventions, etc.



S'ABONNER À NOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE *LE FIL MUNICIPAL*

<https://www.espacemuni.org/infolettre/>